



RAPPORT **2012**

sur la situation de la Ville de Tourcoing  
en matière de **DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**Tourcoing**  
La Créative



L'année 2012 aura été ponctuée de réels progrès dans la mise en œuvre du développement durable. Plusieurs programmes d'actions auront vécu des avancées significatives, soit sur un plan opérationnel, soit en termes de définition.

**Parmi les premiers on notera surtout :**

- l'engagement de la première phase du programme de renouvellement des chaufferies municipales ;
- le lancement du programme de rénovation de l'éclairage public, attribué au groupement Satelec-Citelum ;
- la réalisation de nombreux programmes "BBC" de logements neufs ou réhabilités, notamment dans le cadre du programme "ANRU" ;
- la mise en œuvre des préconisations issues du plan de gestion "Yser / Parsy".

**Au titre des seconds on retiendra en particulier :**

- l'émergence du concept de "trame verte et bleue" appliqué au territoire communautaire tourquennois ;
- la définition d'un "processus" ou d'une "stratégie" d'écoquartier appliqués au Virolois telle qu'elle ressort de l'étude d'aménagement et de développement durable confiée au cabinet "Techné".

L'année 2012 aura vu aussi naître quatre projets d'Agenda 21 scolaires. Elle aura été marquée également par le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'économie sociale et solidaire et par la mise en œuvre de deux projets relevant de ce champ du développement durable.

Le présent rapport rend compte de cette évolution plus en détail.

# SOMMAIRE

## **VERS UNE MAIRIE RESPONSABLE ET EXEMPLAIRE** 03

### **Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité**

Le Plan Climat Énergie Territorial de Tourcoing	04
Le programme de renouvellement des chaufferies municipales	05
Le programme "Éclairage public"	07
Deux dispositifs supplémentaires au service du Plan de Déplacement d'Entreprise	08
Vers des achats publics durables	10
Vers une gestion des déchets d'activité des services	10

## **UNE VILLE INCITATRICE ET COORDINATRICE** 13

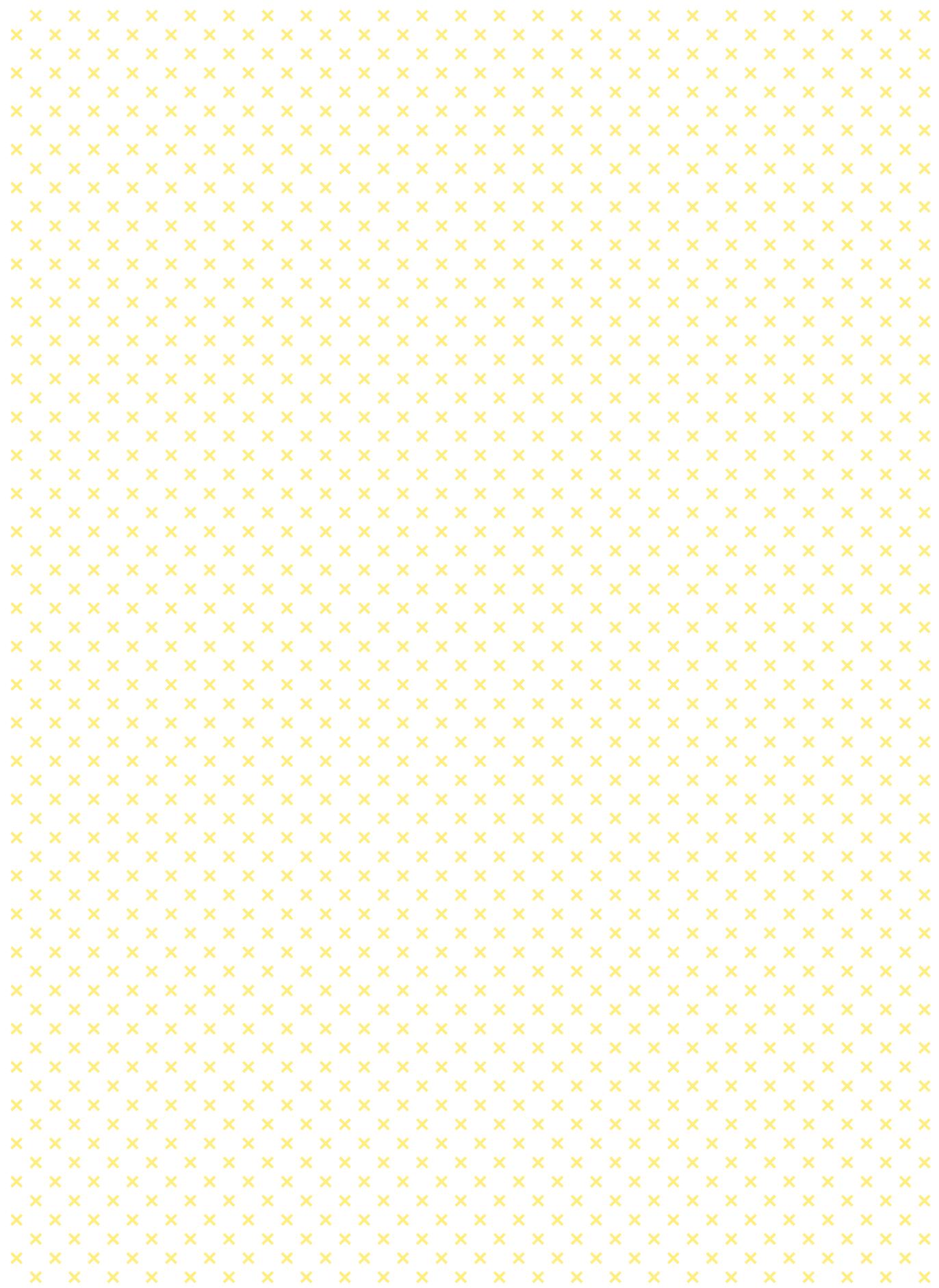
### **Bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur le territoire communal**

Les actions en faveur de l'habitat et du logement	14
La mise en œuvre du plan de gestion sur le parc de l'Yser et le square Parsy	19
L'émergence d'une trame verte et bleue intercommunale	21
La place de l'arbre et des jardins à Tourcoing	25
Le projet d'écoquartier du Virolois	26
Le programme PEGASE : l'expérimentation de l'école Jacquard	31
La stratégie "Plan de Développement Social (PDS)" de la ville	33
Le lancement de la stratégie municipale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	34
Une ville proactive sur le handicap	37
Le plan Nutrition et Activité Physique (NAP)	38
La prise en compte de la problématique des antennes-relais	39

## **LE MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** 41

Le management de la politique énergie climat de la ville	42
Le projet d'écoquartier du Virolois	45
La gouvernance de l'écoquartier de l'Union	48

## **ANNEXES** 49





## VERS UNE MAIRIE RESPONSABLE ET EXEMPLAIRE

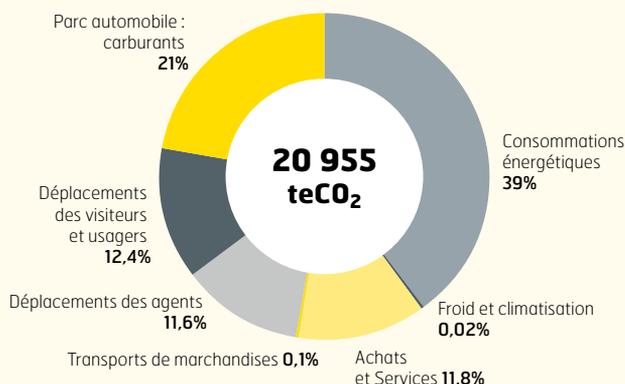
Bilan des actions conduites  
au titre de la gestion du patrimoine,  
du fonctionnement et des activités  
internes de la collectivité

# LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIALE DE TOURCOING

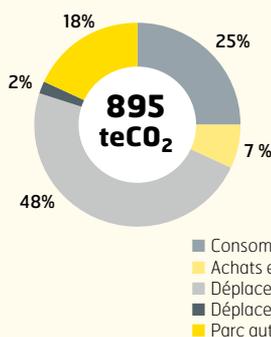
## Une première étape : le bilan carbone Patrimoine et Services

Anticipant la réglementation, la ville de Tourcoing a réalisé, en 2009, le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine et des services qu'elle rend à la population selon la méthode Bilan carbone® (cf. rapport développement durable 2011).

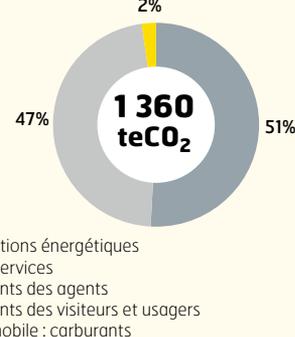
Émissions totales (hors CCAS et Tourcoing-les-Bains)



CCAS



Tourcoing-les-Bains



Source : Ville de Tourcoing



Le programme d'actions a fait l'objet d'une plaquette grand public parue en 2011 qui rappelle les engagements de la Ville dans les 4 domaines : déchets, déplacements, achats et énergie, présente les actions menées et fournit quelques conseils aux habitants pour "agir". Conformément à la réglementation, le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sera mis à jour en 2013. Pour ce faire, l'ingénierie plan climat de la ville sera formée à la méthode bilan carbone®.

## Un dispositif structurant : **Cit'ergie** European Energy Award®

Le bilan carbone a permis de réaffirmer la nécessaire transversalité des approches énergie climat au sein de la ville.

Pour aller plus loin dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la ville en la matière, **le conseil municipal a décidé de s'engager dans la démarche de labellisation Cit'ergie**. Dispositif européen porté en France par l'Ademe, Cit'ergie constitue un appui opérationnel pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie énergie climat des collectivités. **Tourcoing est ainsi la première ville de la région Nord-Pas de Calais à s'engager dans le processus de labellisation**. Durant les 4 années du "cycle de labellisation" la ville est accompagnée par un conseiller Cit'ergie.

Après la définition et la validation des modalités de pilotage (constitution d'un comité de pilotage et de comités techniques), la première phase du processus a consisté en la réalisation d'un état des lieux des actions menées par la ville en matière d'énergie-climat dans les domaines du développement territorial, de la gestion du patrimoine, de l'approvisionnement en énergie /eau / assainissement, de la mobilité, de l'organisation interne et de la communication. Ces travaux ont mobilisé vingt quatre directions de la ville réunies dans six comités techniques transversaux; ils feront l'objet d'une restitution au comité de pilotage le 12 février 2013.

La ville disposera ainsi d'une base pour la définition de sa stratégie énergie climat. Cette stratégie préfigurera le Plan Climat Energie Territorial de Tourcoing qui trouvera son articulation avec le Plan Climat Energie Territorial de Lille Métropole, notamment sur les aspects territoriaux (industrie, déplacements, urbanisme, habitat...) qui renvoient pour l'essentiel aux compétences communautaires.

## ✘ LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CHAUFFERIES MUNICIPALES

Entre 2008 et 2010, **une dizaine de chaufferies a été rénovée** (ces travaux ont permis à la ville de déposer en son nom 16,5 GWhcumac de Certificats d'Economie d'Énergie -CEE-) Le programme de renouvellement des chaufferies municipales s'est fortement accéléré depuis 2010 avec le marché passé avec la société Dalkia sur le mode du dialogue compétitif.

Ce marché qui court jusqu'en 2018 prévoit **4,7 millions d'investissements** répartis sur 94 sites de chaufferies dont 3,7 prévus sur la première période 2010-2014. La ville s'est assignée des objectifs ambitieux sur le plan de la réduction des consommations énergétiques (-23,4%), de la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> (-37%) et l'augmentation des énergies renouvelables au terme du contrat (+20%).

Pour atteindre ces objectifs, est prévue l'installation de 42 chaudières à haut rendement ou à condensation, 6 chaufferies biomasse, 6 installations de production d'eau chaude sanitaire solaire, une pompe à chaleur et une micro cogénération. Un système de télégestion et de télésurveillance permettra d'optimiser le fonctionnement des installations. En deux ans d'exploitation plus de trente chaufferies ont déjà été renouvelées.

### Zoom sur les énergies renouvelables

Deux chaufferies biomasse (groupes scolaires Brossolette<sup>1</sup> et P. Claudel) ont été mises en service dans le courant de la saison de chauffe 2011/2012 portant la part d'énergie renouvelable à 7% de la consommation totale (malgré le démarrage en cours de saison de chauffe). Avec les **19,2% d'économies**



GS P. Claudel - Chaudière biomasse avec son système de distribution et son silo à bois

© Emmanuel Ducoulombier

<sup>1</sup> Puissance: 4x56 kW – Quantité de bois consommée: 250 T/an



Panneaux solaires et membrane photovoltaïque sur la cuisine centrale.

**d'énergie** réalisées sur cette même période, c'est une réduction de **1450 tonnes de CO<sub>2</sub>** émis par an qui aura été enregistrée. En mai 2012, une nouvelle cuisine centrale a été inaugurée. Ce bâtiment d'une superficie de 1 375 m<sup>2</sup>, répond aux objectifs HQE (Haute Qualité Environnementale) et THPE EnR (Très Haute Performance Energétique Energies Renouvelables).

Ont ainsi été installées :

- des centrales de traitement de l'air (CTA) double flux avec récupération d'énergie haut rendement ;
- des capteurs solaires thermiques pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire ;
- une membrane photovoltaïque pour la production d'électricité ;
- une récupération d'énergie sur les condenseurs de la production frigorifique du site.

D'autres installations ont également été mises en service en 2012 : une pompe à chaleur air/eau à la halte-garderie Jean Lamarque et 3 productions d'eau chaude sanitaire solaire (jardin botanique, école Lamartine et maternelle Brossolette).

2012 aura également vu le démarrage de plusieurs programmes de construction et réhabilitation d'équipements scolaires et culturels assortis de performances énergétiques ambitieuses :

- **l'école Lavoisier** dont la partie "réhabilitation des anciens logements de fonction + construction neuve" s'inscrit dans une démarche THPE EnR, au regard de la RT 2005 ;
- le groupe scolaire Pasteur avec un nouveau bâtiment HQE et pour objectif une labellisation THPE EnR ;
- **la médiathèque Belencontre**, nouvel équipement construit en ossature bois, avec panneaux photovoltaïques en toiture et chauffage et eau chaude sanitaire assurés par une pompe à chaleur relié à une Centrale d'air très haut rendement.



## ✦ LE PROGRAMME ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le mois de juillet 2012, la ville a confié au groupement Satelec-Citelum la gestion complète de son éclairage public (mise en valeur, illuminations festives et éclairages sportifs compris) pour une période de 8 ans. Ce marché a été attribué dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif.

Par ce contrat, le titulaire du marché s'engage à :

- réaliser plus de **43% d'économies d'énergie** à l'issue du contrat ;
- créer **2 centrales photovoltaïques** ;
- réaliser le **bilan carbone** annuel du marché ;
- **accompagner la ville** lors d'événements nationaux de sensibilisation à la pollution lumineuse tels que **Earth hour**, le jour de la nuit,...ou encore sur des événements locaux tels que **les nuits détonantes**.

Le comité de pilotage transversal animé par la DVDSL<sup>2</sup> et constitué durant la phase du dialogue compétitif assurera le suivi du marché durant les 8 ans.

Un état des lieux des installations a été réalisé par le groupement. Il a porté sur les types de luminaires (~12 000 points lumineux), leur état, les principaux types de sources, de supports, de candélabres, l'état de ceux-ci et la nature des réseaux.

La puissance globale annuelle est évaluée à environ 10 000 000 kWh, mobilier urbain et illuminations festives compris. Le marché porte sur un programme d'investissement total de l'ordre de 12 millions d'euros Hors Taxe.

La première année, la programmation de travaux prévoit notamment le **remplacement des luminaires des boulevards des grandes chaussées par 464 luminaires à LEDs gradables**. Ces travaux et une meilleure gestion des installations devraient alors permettre de **diminuer les consommations électriques d'un peu plus de 6%**.



Mise en valeur nocturne du MUBa Eugène Leroy

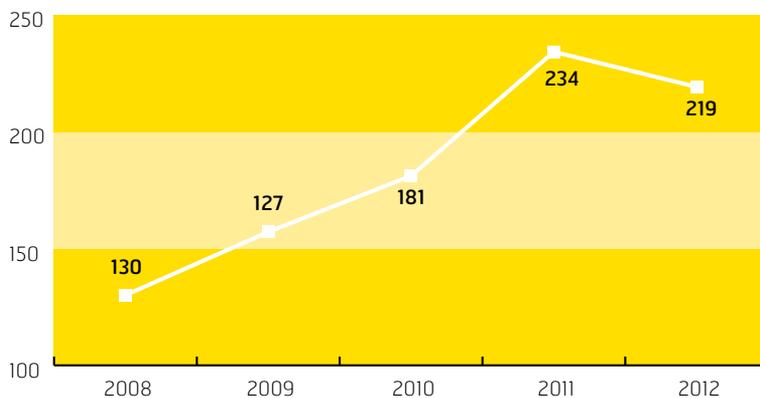
© Emmanuel Ducoulombier

<sup>2</sup> Direction de la Voirie, Stationnement, Déplacement et Lumière Urbaine

## ❖ DEUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES AU SERVICE DU PLAN DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISE

En 2008, 130 agents voyaient leur titre de transport partiellement pris en charge par la mairie. Ce chiffre atteignait 219 en 2012 (pour un coût de 66 600 € pour la ville), soit une hausse de 68,5 % en 4 ans. A noter que le pic a été atteint en 2011 avec 234 bénéficiaires. Cette légère baisse peut en partie s'expliquer par la baisse du prix des carburants qui a eu lieu entre les mois de mars et de juin 2012, après avoir atteint son prix le plus haut depuis 3 ans.

Nombre d'agents dont le titre de transport en commun est partiellement pris en charge par la ville



Source : DRH Ville de Tourcoing

En tout état de cause, comme le montre la courbe ci-dessus, la tendance est à la hausse. Avec le V'Lille et la liane 4, deux initiatives mises en œuvre en 2012, on peut espérer que les habitudes d'utilisation des modes doux de déplacement se développeront encore davantage.



Station V'Lille "Place Roussel", au niveau de la gare routière.

### L'arrivée du V'Lille

Le 28 juin 2012, le V'Lille est arrivé sur Tourcoing avec la mise en service de **12 stations**. À terme, on comptera 25 stations sur la commune, ce qui représente environ **190 vélos**.

Selon Transpole, à partir de la station multimodale "Tourcoing centre", il est possible de parcourir pratiquement 1 kilomètre en seulement 4 min de V'Lille ou 15 min de marche. Dans le rayon ainsi matérialisé (Cf. Annexe 3, p. 52) on ne compte pas moins de 18 stations.

Avec le V'Lille, élus et agents municipaux disposent maintenant d'un moyen supplémentaire de réaliser leur déplacements professionnels intra muros en mode doux. Reste à les y encourager.

## Un nouveau “Plan Bus”

Transpole a également réorganisé ses lignes de bus au travers d'un deuxième “Plan Bus”, entré en vigueur le 27 août 2012. Les lignes 22 et 37 ont été remplacées par la **Liane 4** (qui permet de rejoindre le centre commercial de Roncq en seulement 15 minutes) et les lignes 84 et 87.

Destinées à l'ensemble des usagers, ces améliorations ne devraient pas non plus laisser insensibles les agents municipaux. **La seule Liane 4 par exemple met désormais les directions de la restauration et de l'éducation ainsi que la cuisine centrale à moins de dix minutes porte à porte des services de l'hôtel de ville.**

Les zones d'activité de Neuville et Ravennes les Francs sont également mieux desservies. En plus d'un travail sur l'amplitude et la fréquence de passage des bus, les arrêts sont plus visibles et les correspondances avec le tramway mieux assurées. Ce pourrait être là une opportunité d'initier des plans de déplacement d'entreprise dans le secteur privé.

Un troisième dispositif mériterait d'être exploré avec le **télétravail**. En effet, même s'il concerne en premier lieu les ressources humaines et permet, sous certaines conditions, d'offrir une meilleure qualité de vie aux agents, il s'agit d'un outil efficace de réduction de l'usage de la voiture et donc des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Conseil Général du Puy de Dôme fait partie des collectivités les plus avancées en la matière. Il a donc pu mesurer l'impact positif du télétravail sur la circulation routière. Selon leurs derniers chiffres de 2012, les 12 agents inscrits dans une démarche de télétravail ont permis d'“économiser” 108 000 km de déplacements routiers.

## Pool automobile et autopartage

Sur les 290 véhicules qu'elle compte, la flotte municipale était équipée en 2012 de 12 véhicules électriques, d'une trentaine de motorisations émettant moins de 180 g de CO<sub>2</sub> au km. **Elle disposera bientôt de 5 véhicules à motorisation hybride.**

Des sociétés proposent des actions de formation à l'éco-conduite, ou encore des diagnostics portant sur l'utilisation de la flotte municipale de véhicules, depuis les comportements routiers des agents jusqu'aux défaillances des véhicules. Un diagnostic d'utilisation quotidienne des véhicules pourrait aussi permettre aux directions concernées de mieux connaître leurs habitudes, bonnes et moins bonnes, et de cerner les potentiels d'économies (carburant, usure du véhicule ...) qu'elles pourraient réaliser.

La ville vient également de lancer un partenariat avec le service de partage de véhicules automobile Lilas'Autopartage.



Gare routière de Tourcoing, où passe la Liane 4 (Villeneuve d'Ascq-Halluin).



Station Lilas “Hôtel de Ville”.

## ✘ VERS DES ACHATS PUBLICS DURABLES



En 2012, la mission "Développement durable / Agenda 21" et le service "Commande publique" ont mis sur pied un mode de collaboration rapproché dans le but de construire une véritable expertise dans le domaine des achats publics durables. **Au 23 octobre, la ville aura passé 29 marchés contenant des clauses et critères environnementaux et sociaux sur un total de 192.**

## ✘ VERS UNE GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ DES SERVICES



### Les déchets produits par la collectivité

A la fin de l'année 2012, le programme "Gestion des Déchets d'Activités des Services" (GDAS) du plan climat interne de la ville a été relancé. Des réunions avec la directrice du Centre Technique Municipal, le directeur de la Propreté Urbaine, le responsable opérationnel de la cuisine municipale, le responsable du garage et l'agent en charge du recyclage des déchets à la Direction de l'Informatique et des Télécommunications ont permis d'identifier des points de blocage, des points d'amélioration et des possibilités de quantifications.

Une réflexion a également été engagée sur l'opportunité d'installer des récupérateurs de piles et d'ampoules usagées sur des points stratégiques, là où il y a beaucoup de passage (Hôtel de Ville) et à proximité des agents principalement concernés (les électriciens du Centre Technique Municipal par exemple).

Sur le site de la cuisine municipale, qui regroupe désormais tout l'acheminement et la préparation des denrées alimentaires auparavant éclatés sur 32 emplacements, le volume des déchets est aujourd'hui devenu problématique. Deux réunions ont eu lieu à la fin de l'année 2012, en présence des techniciens concernés de Lille Métropole, afin de trouver des solutions face aux nouveaux volumes de déchets. Parallèlement, la question de la **valorisation des biodéchets** (les déchets alimentaires des restes de repas) a été abordée; un diagnostic des sites sera effectué en 2013 afin de repérer les sites susceptibles de produire des quantités suffisantes pour entrer dans le système de collecte métropolitain. Ces biodéchets sont destinés au Centre de Valorisation Organique de Sequedin, lequel alimente notamment les bus Transpole en biogaz (Cf. schéma ci-contre).

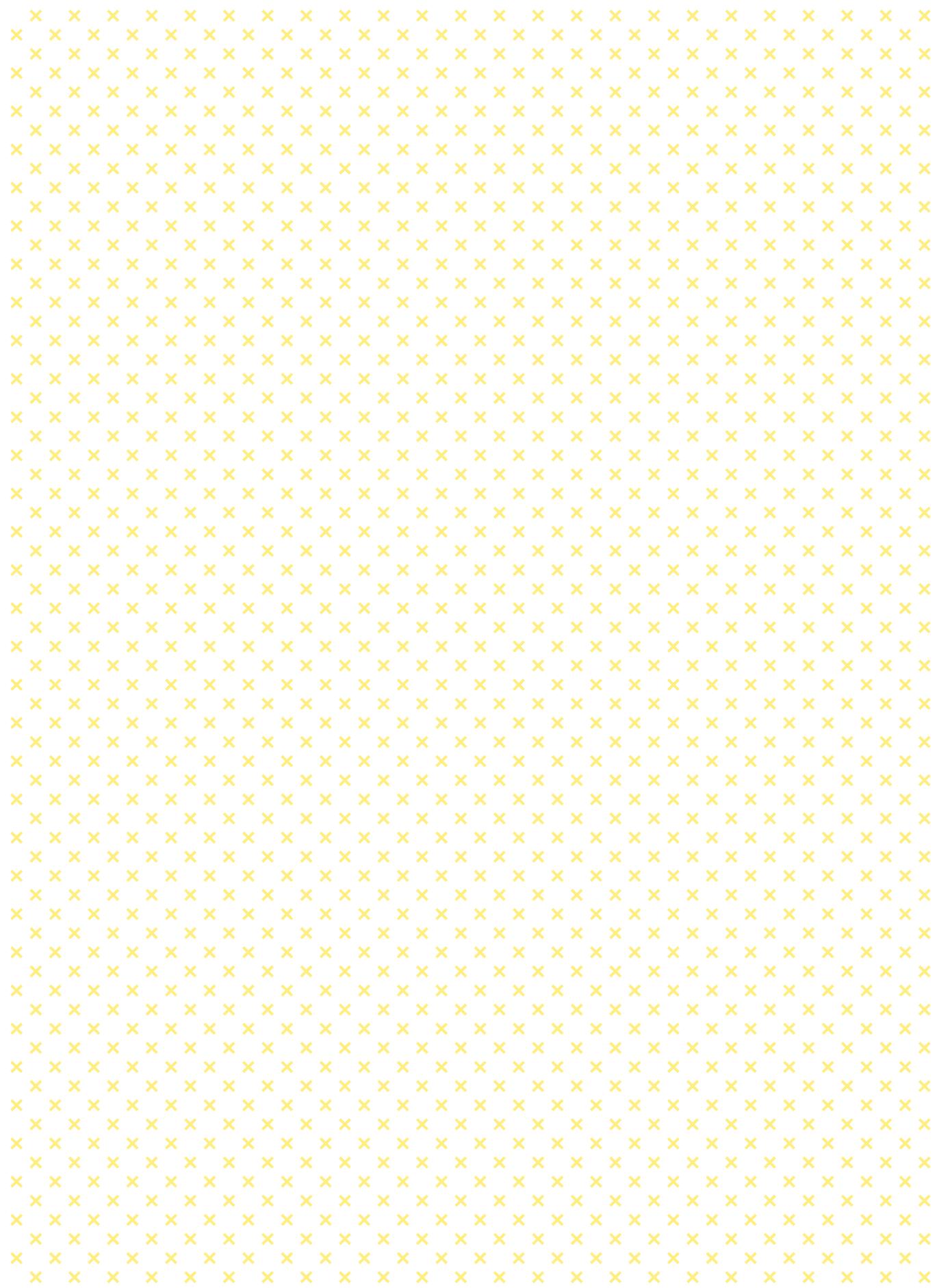
Enfin, un partenariat est en cours sur le site du CTM avec des techniciens de la direction "Veille Sanitaire et Ecologique" de Lille Métropole, afin de

résoudre le problème de pollution du réseau d'assainissement. En effet, ce dernier ne joue plus son rôle du fait de remontées de produits chimiques issus de l'ancienne imprimerie qui se trouvait avant sur le site.

Par ailleurs, l'écoulement d'un effluent de couleur rose depuis une conduite d'eau aérienne cassée a provoqué une réunion de travail. Les dispositions suivantes en sont ressorties :

- pose d'un bac à graisse au niveau du lavage de la vaisselle du magasin des fêtes;
- adoption de pratiques vertueuses pour éviter tout écoulement d'eaux polluées sur les voiries et donc dans le réseau d'eaux pluviales;
- curage du réseau d'assainissement et mise en place de deux séparateurs et de deux débourbeurs, l'un au niveau du garage et l'autre sur la plateforme qui fait face au magasin des fêtes;
- sensibilisation des agents en contact avec des produits polluants.







© Emmanuel Ducoudrier

UNE VILLE

**INCITATRICE ET COORDINATRICE**

Bilan des politiques publiques,  
des orientations et des programmes  
mis en œuvre sur le territoire communal

## ✦ LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT



Jardins de Belencontre.

Au mois de novembre 2012 la direction de l'habitat et de la rénovation des quartiers et le service communal d'hygiène et de santé établissaient un rapport sur les efforts consacrés ces dix dernières années à la réhabilitation et à la rénovation du parc privé dégradé :

- **lancement d'une OPAH3 et du PIG4 Habitat patrimoine** (2001-2010) ;
- **résorption de l'Habitat Insalubre** : deux programmes pour éradiquer 200 logements, principalement en courées pour les plus critiques d'entre elles ;
- **actions de contrôle de la décence des logements locatifs** (plus de 1500 logements contrôlés par an) ;
- maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de **lutte contre l'habitat indigne**. Objectif : sortir 150 logements de l'indignité en trois ans ;
- **requalification des courées**. Six courées ont fait l'objet de différentes missions confiées au Pact Métropole Nord, conduites en concertation avec la ville dans le courant du deuxième semestre 2012 ;
- **volet quartiers anciens du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) 2008-2013** : requalification de la frange nord ouest de la Ville avec la requalification résidentielle durable des parcs d'habitat social Belencontre, Orions et Pont Rompu ; convergence d'un traitement d'exception des quartiers péricentraux d'habitat ancien : Phalempins, Virolois et Flocon Blanche Porte.

Malgré ces efforts, ces dispositifs sont considérés comme insuffisants dans leur configuration actuelle ; cela s'explique pour l'essentiel par les trois facteurs suivants :

- une vitesse de traitement et de réinvestissement sans effet sur la résorption du parc potentiellement indigne ;
- un stock de logements dégradés qui ne diminue pas (on a dénombré 200 logements supplémentaires entre 2003 et 2007 issus d'une sur division dans le parc locatif) ainsi qu'un appauvrissement continu de son occupation ;
- une dynamique de réhabilitation qui s'essouffle également depuis 2008 avec la baisse significative du nombre de dossiers aidés, tant en propriété occupante que locative.

En 2012, la ville reste donc toujours confrontée à un défi grandissant de cohésion sociale et territoriale. Un rattrapage portant sur la remise à niveau du parc ancien est devenu impératif.

<sup>3</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

<sup>4</sup> Programme d'Intérêt Général.

## Le nécessaire réajustement des dynamiques d'intervention dans les quartiers d'habitat privé dégradé

Le conseil municipal du 6 décembre 2012 a posé le cadre de ce réajustement, inscrivant l'action de la ville dans les dynamiques régionales, le programme "100 000 logements" et communautaire, le PLH<sup>5</sup> 2 et le Plan Climat Énergie Territorial.



## Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain Intercommunale d'une durée de cinq ans

(Cf. Annexe 9, p. 61)

Comme la précédente, elle s'appuie sur une triple dynamique pour satisfaire à l'exigence de programmes de réhabilitation qualitativement significative et durable :

- **un volet incitatif** pour accompagner les propriétaires volontaires grâce à des financements fortement majorés (Cf. Annexe 10 p. 62 et Annexe 11 p. 63) ;
- **un volet coercitif** par le relais d'une action publique sur des immeubles ciblés (Opération de Restauration Immobilière reposant sur des Déclarations d'Utilité Publique de travaux obligatoires) sous peine d'expropriation ;
- **une "opération façade"** avec ciblage préférentiel des axes prioritaires, pour une meilleure visibilité du projet.

Un programme de 110 logements a été établi pour Tourcoing, 90 en propriété occupante et 20 en locatif. L'ensemble est réparti sur les périmètres suivants :

- **Virolois – Croix Rouge**, reprenant l'îlot Bayard déjà conventionné dans le cadre du Programme Métropolitain de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés ;
- le secteur nord de la **Malcense** en frange de la future opération de logements qui sera réalisée sur le site "Lamy Lutti".

Le plan d'action proposé s'ajuste à la réalité des problématiques à traiter :

- **la lutte contre l'habitat indigne** et indécent en aidant les familles les plus en difficulté (propriétaires occupants et locataires) et en sanctionnant les pratiques les plus répréhensibles de certains propriétaires bailleurs ;
- **la lutte contre la précarité énergétique** pour une meilleure maîtrise des charges qui bénéficient du programme "Habiter mieux" de l'ANAH (voir note de bas de page, p.16) et du "plan 100 000 logements" lancé par la Région ;
- **l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement** ;
- le maintien d'une **offre locative à loyer maîtrisé** pour les ménages modestes ;
- une **communication renforcée** et adaptée aux différents publics rencontrés.

<sup>5</sup>Programme Local de l'Habitat.



Le projet EUCLIDE (ANRU).

Deux modes prioritaires d'intervention concentrés sur deux publics cibles ont été identifiés :

- **la solvabilisation des ménages les plus modestes** en recherchant un taux de subvention optimum par la mutualisation de tous les financements des partenaires associés ;
- **l'association de populations aux revenus "moins modestes"**, mieux à même de revaloriser durablement le parc.

Cette OPAH RU sera aussi l'occasion d'expérimenter ou d'adapter de nouveaux outils d'intervention, parmi lesquels :

- **le déploiement de l'audit environnemental et énergétique préconisé par la Région**, plus complet que le Diagnostic de Performance Énergétique ;
- la mise en place de **travaux globaux intégrant les économies d'énergie et s'appuyant sur une programmation d'ensemble** ;
- l'encouragement des propriétaires dans une **auto réhabilitation accompagnée** sur un plan à la fois technique et social, les travaux pouvant porter soit sur le confort sanitaire soit sur la maîtrise des besoins énergétiques ;
- **des dispositifs d'avancement de frais** ; ils consisteront en la mise en place d'une caisse d'avance des subventions et le financement des restes à charge des propriétaires via un prêt à taux nul pour les travaux non couverts par les subventions.

**L'engagement de la Ville s'opèrera notamment sous la forme d'une aide directe aux ménages.** Les propriétaires occupants éligibles aux financements de l'ANAH<sup>6</sup> bénéficieront d'une subvention complémentaire de 10 % en fonction des plafonds de travaux subventionnables.

**La Ville s'engage également à attribuer une subvention de 5 % aux propriétaires bailleurs pour l'ensemble des logements conventionnés.**



© Emmanuel Duoumbier

Avant



© Villogia

Après

EUCLIDE, réhabilitation lourde de 102 logements.

<sup>6</sup> Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

## Un important programme de logements BBC

2012 aura vu livrés ou mis en chantier de nombreux programmes de logements affichant un niveau de performance énergétique "BBC", qu'il s'agisse de programmes neufs ou de réhabilitations.

Dans le parc social la quasi-totalité des opérations relèvent du programme "ANRU". Elles portent pour l'essentiel sur quatre quartiers :

- **au Virolois**, "Les maisons d'Hélios", 26 logements à ossature bois, rue Jeanne d'Arc;
- dans le secteur "**Belencontre**" :
  - un programme neuf, "Les jardins de Belencontre", 130 logements locatifs et 23 en accession certifiés "Habitat et Environnement" ;
  - un programme de déconstruction partielle de 66 logements et de réhabilitation lourde de 102 logements (niveau de performance énergétique inférieur ou égal à 65 kWh EP/m<sup>2</sup>/an).
  - réhabilitation BBC de trois tours de 60 logements ;
- **Au Pont Rompu**, 12 logements locatifs sociaux et 20 en accession rue Racine ;
- **Dans le quartier des Orions**: réhabilitation de 102 logements individuels.



Le projet Hélios, 26 logements BBC à ossature bois.



Jardins de Belencontre, constructions modernes et respectueuses de l'environnement.

### Consommations énergétiques (en énergie primaire)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure

Consommation conventionnelle ..... 65 kWh ep/m<sup>2</sup> an

**Logement économe**

**Logement**



**Logement énergivore**

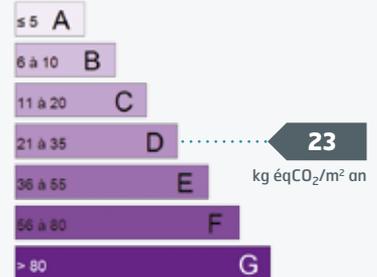
### Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions ..... 23 kg éqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> an

**Faible émission de GES**

**Logement**



**Forte émission de GES**



Le projet Hélios, ossature et bardage en bois.

### ✘ Le programme "Hélios" du Virolois

Construit sur l'ancien site de la Cotonnière, rue Jeanne d'Arc, ce projet regroupe 8 maisons jumelées de type 5 et 18 logements semi-individuels de type 3 avec entrée indépendante. Tous ces logements seront accessibles en locations (PLUS<sup>7</sup>).

#### Des logements BBC en structure bois

Outre les certifications "Habitat et Environnement" (démarche HQE du projet) et "QUALITEL" pour tout programme financé en PLUS<sup>7</sup>, l'opération est certifiée "**Bâtiment Basse Consommation 2005 Effinergie**". Les besoins énergétiques de chaque logement sont donc inférieurs à 65 Kwh/an/m<sup>2</sup>.

En raison de la construction bois de ces logements, des études de simulations thermiques dynamiques ont été nécessaires pour modéliser le comportement thermique des logements au plus proche de la réalité. Ces études ont permis d'analyser et de vérifier le confort thermique optimal des logements.

Au-delà de ces performances énergétiques ce programme se distingue aussi par le recours aux énergies renouvelables, **sa conception de type "Bio climatique"** et des procédés de construction soucieux de la protection des ressources :

- **panneaux solaires** sur les toits pour chauffer l'eau des sanitaires ;
- **géothermie** par sondes verticales (environ 85 mètres de profondeur) permettant d'alimenter un chauffage par le sol. Des pompes à chaleur ont également été installées ;
- un complément de calories apporté grâce aux **VMC double flux** (récupération de 90% de la chaleur sortante) ;
- un concept bio climatique avec **serre-tampons entre les logements et murs à forte inertie** restituant la chaleur la nuit dans les logements ;
- une **orientation Sud** des habitations qui permet un meilleur ensoleillement, donc un meilleur apport en chaleur ;
- un procédé de **construction à structure bois** ;
- une **gestion des eaux pluviales par infiltration** (noues en fond de jardin) et par récupération sur le toit végétalisé du carport (parking couvert commun aux logements), l'eau récupérée alimentant une aire de lavage de voitures commune aux logements.

#### Procédé de construction à structure bois



principe constructif des maisons

<sup>7</sup> Prêt Locatif à Usage Social.

## ❖ LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE SUR LE PARC DE L'YSER ET LE SQUARE PARSY

Plusieurs préconisations de mise en œuvre issues du plan de gestion du groupement "Etamine / Airele" réalisé en 2010 ont été engagées depuis.

### Le parc de l'Yser :

Un principe de gestion extensive a été mis en place :

- **aménagement horticole afin de marquer l'entrée du parc** (coté rue de l'Yser) ;
- création d'une **zone de jeu et détente sur l'espace central** délimité par l'allée en enrobé ;
- maintien de **zones de fauchage en pied d'arbre** ;
- instauration de **zones de fauche et de boisement en périphérie**.

Le boisement s'est intensifié dans la partie basse du parc, avec une plantation de jeunes arbres d'espèces indigènes et mellifères (65 unités). Tout en préservant la butte boisée, une extension du boisement du parc du Caudreux a été réalisée cet hiver 2012/2013.

Cette plantation (300 unités) s'est effectuée en partenariat avec la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE), des riverains et des écoles.



Le plan d'eau du parc de l'Yser.

### Réalisation et mise en place d'un plan de gestion différenciée au parc de l'Yser



Source : Etamine / Airele



Parc de l'Yser



© Google

La gestion de l'eau a commencé par le curage de la noue en partie basse du parc, le traitement de la pièce d'eau proprement dite renvoyant à des besoins de financement qui restent à mobiliser.

En tant que site pilote, le parc de l'Yser n'est plus désherbé que **mécaniquement ou manuellement**; les produits phytosanitaires y sont donc proscrits.

Le bon déroulement du plan de gestion préconisé est aussi assuré par le reboisement de 'la butte' et par la gestion extensive du parc. Une zone de verger est à l'étude; elle dépendra de la création d'une pépinière de fruitiers au verger municipal.



### Le verger municipal du square Parsy:

Les arbres fruitiers du verger font l'objet d'un suivi depuis 2005. En collaboration avec Espaces Naturels Régionaux (ENRx), il a fait l'objet d'une gestion active plus soutenue.



© Google

Square Parsy

Plusieurs actions ont été menées avec succès:

- la **replantation de nouveaux fruitiers** (100 unités);
- la plantation de haies champêtres permettant d'abriter les insectes auxiliaires (40 mètres linéaires);
- la diminution des sols artificiels a été entamée à raison de 150 m<sup>2</sup>;
- les zones en pourtour sont désormais semées de plantes mellifères et fauchées 2 fois / an;
- des bandes en pied de fruitiers sont semés d'engrais vert (trèfle);
- du paillage "BRF" (bois raméal fragmenté), est incorporé au sol aux pieds des fruitiers;
- les plantations de **petits fruits et de légumes anciens** se poursuivent;
- **Six ruches** ont été installées de même que des nichoirs et des abris à insectes.
- **les pesticides sont proscrits**, hormis la bouillie bordelaise et le soufre pour garantir le bon état sanitaire des arbres (produits inscrits dans le répertoire Bio).

D'autres préconisations sont déployées avec la création d'un point d'eau nécessaire aux abeilles, la modification des allées ainsi que la restructuration du verger.

Toutes ces actions concourent à l'**augmentation de la biodiversité**, tant sur un plan faunistique que floristique, et permettent de maintenir le verger dans un équilibre physiologique qui lui est indispensable.

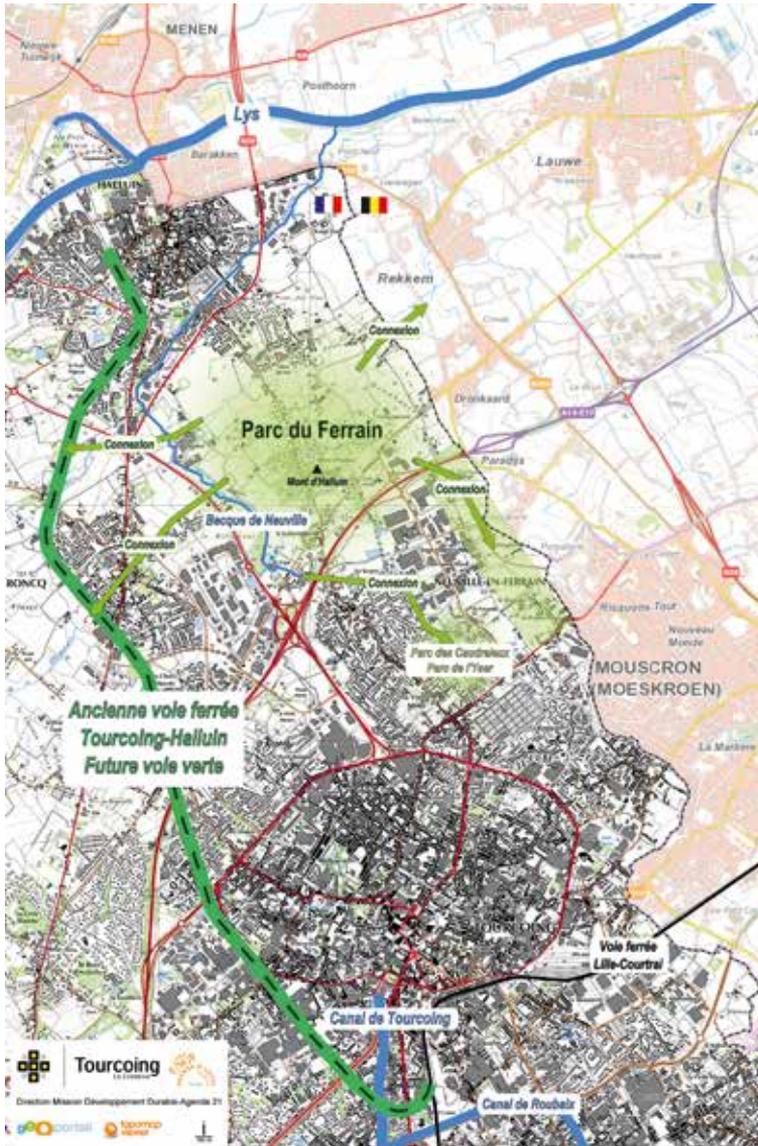
La mise en œuvre de ces bonnes pratiques respectueuses de l'environnement contribue aussi à l'amélioration du cadre de vie des riverains.



© Google

Nichoirs à insectes.

## ✘ L'ÉMERGENCE D'UNE **TRAME VERTE** **ET BLEUE** SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE TOURQUENNOIS



L'année 2012 aura été marquée par l'émergence et la **consolidation des différents éléments constitutifs d'une trame verte et bleue sur le territoire communautaire Tourquennois**: l'ancienne voie ferrée HALLUIN – SOMAIN, la branche Tourquennoise du canal de Roubaix et le parc du Ferrain. Chacun d'eux aura vu en effet se consolider sa maturité opérationnelle de manière significative.





La voie ferrée désaffectée à Tourcoing, où la nature a repris ses droits.



L'écrin de nature à proximité du Manoir aux loups, situés au coeur du Parc du Ferrain.

## La requalification de la voie ferrée HALLUIN - SOMAIN

Un événement aura attiré l'attention sur ce projet en 2012 : l'organisation d'une randonnée cyclable dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité le 14 septembre. **Cette initiative aura permis de faire découvrir la richesse du potentiel de biodiversité de ce tronçon** : ambiance de sous-bois, milieu prairial, existence d'un carrefour de biodiversité avec la branche Tourquennoise du canal de Roubaix... Elle aura aussi permis de **découvrir de véritables potentiels d'agrément** avec des initiatives de fleurissement ou de compositions paysagères privatives du talus (Cf. Annexe 4, p. 54). Par ailleurs, à la fin de l'année 2012 Lille Métropole décidait **"d'engager les moyens financiers nécessaire afin de mettre en œuvre dès 2013 une démarche pré opérationnelle qui permettra de définir les modalités d'aménagement du site et de les chiffrer"** (Cf. Annexe 5, p. 57).

## Le parc du Ferrain

Sous l'appellation "Prairie bocagère bois et parc du Vertuquet / Mont d'Halluin" (Cf Annexe 6, p. 58), **le parc du Ferrain fait partie des sites d'intérêt écologique de l'arrondissement de Lille**. Ces sites ont été répertoriés dans le cadre d'un inventaire réalisé en 1992 par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole. Une actualisation de cet inventaire a été réalisée en 2008. Un an auparavant, Lille Métropole lançait une étude de cadrage, de programmation, de stratégie et de planification. L'année suivante ces travaux débouchaient sur la définition d'un cadre de référence et l'identification d'usages et de projets compatibles avec le site. Ils posaient aussi les bases d'une gestion future sur un plan paysager, environnemental et patrimonial. Depuis, des actions de valorisation et de préservation ont été conduites sur cet espace.

Parallèlement, à la faveur d'un intérêt grandissant pour son potentiel à la fois naturel et urbain, de nombreux **espaces verts**, dominés jusque là par leur vocation de parc urbain, ont été peu à peu perçus comme autant d'espace de nature voués à être **connectés au parc du Ferrain**. **On considère aujourd'hui qu'ils pourraient s'inscrire avec lui dans les enjeux de biodiversité et d'agrément d'une trame verte et bleue à construire**. C'est le cas notamment des **parcs de l'Yser et des Caudreux**, du futur parc de la vallée du Berkem ou encore du **bois Leurent à Roncq**.

C'est dans ce contexte de maturation partagée que Lille Métropole décidait de lancer une étude pré opérationnelle à la fin de l'année 2012. Celle-ci nourrit trois objectifs :

- mettre en exergue les singularités remarquables du territoire lui conférant une **identité propre** ;
- définir les **modalités d'aménagement du parc** pour valoriser ces singularités et les relier entre elles par des liaisons douces ;
- définir les **modalités de liaisonnement** du Ferrain avec les autres sites, français et frontaliers.

Le rapport final doit être rendu à la fin de l'année 2013.

## Le plan bleu métropolitain

L'Etat ayant concentré ses moyens sur les cours d'eau domaniaux à grands gabarits, de nombreuses liaisons fluviales secondaires se sont trouvées délaissées au fil des ans. Considérant que les voies d'eau constituaient un vecteur essentiel d'aménagement de son territoire, **Lille Métropole a décidé au mois d'octobre 2009 de prendre la compétence "cours d'eau et canaux domaniaux"**, limitée aux canaux de Roubaix et à la Marque canalisée. Cette décision était prise à titre exploratoire pour une période de 3 ans.

Au mois d'avril 2010, Lille Métropole décidait donc de lancer une étude stratégique d'aménagement. Les objectifs en étaient les suivants :

- **définition des orientations d'aménagement pour la valorisation de la voie d'eau ;**
- **mise en réseau et hiérarchisation** des différents lieux de projets identifiés ;
- **développement de la filière tourisme fluvial** en lien avec les projets régionaux ;
- définition d'un **plan d'actions chiffré.**

Cette décision s'inscrivait plus globalement dans la stratégie "plan bleu" communautaire. Concernée par ces travaux, en particulier pour le segment du canal de Roubaix qui pénètre dans Tourcoing depuis le Blanc-Seau, la ville a donc fait valoir ses intérêts.

S'appuyant tout à la fois sur des **opérations d'aménagement programmées** à court terme et sur des actions d'animation développées dans le cadre de "**Tourcoing Plage**", mettant aussi en exergue la proximité du métro et du tramway ainsi que l'intérêt touristique, festif et économique de ce segment du canal, la ville soulignait les attentes suivantes :

- la **réalisation d'une halte fluviale** entre le pont du Halot et le pont Hydraulique ;
- la **création de navettes fluviales** de déplacements et de loisirs entre le site de l'Union et le pont du Halot ;
- la **prise en compte de projets d'aménagement** inscrits dans le plan d'actions urbain.

Par délibération du 14 décembre 2012, une programmation prioritaire était proposée aux élus communautaires ; elle privilégiait quatre axes d'interventions :

- intensification de la trame verte et bleue ;
- développement urbain et renouvellement urbain des friches en bord à voie d'eau ;
- rayonnement de la métropole pour l'extension du réseau navigable ;
- amélioration du cycle de l'eau.



Les activités nautiques et festives sur le canal de Tourcoing lors de la manifestation "Tourcoing Plage".



## ✂ LA PLACE DE L'ARBRE ET DES JARDINS À TOURCOING

### 2012 : la signature de la Charte Européenne de l'Arbre d'Agrément

L'année 2012 a été celle de la dixième édition de l'événement "Tourcoing se met au vert". L'occasion pour **Monsieur le Maire et Monsieur le Président de la Société Française d'Arboriculture, le 2 juin, de signer la Charte Européenne de l'Arbre d'Agrément**, charte ayant pour objet de régir les principaux rapports entre l'Homme et l'Arbre d'Agrément.

Historiquement, cette charte a été rédigée à l'occasion du 2ème Congrès Européen d'Arboriculture, tenu à Versailles en 1995 et signée alors par les représentants de l'International Society of Arboriculture (France, Italie, Espagne, Allemagne, Autriche, Danemark, Angleterre, Irlande et Norvège). La Ville de Tourcoing a donc emboîté le pas à d'autres villes comme Villeneuve d'Ascq, Lille, Nantes ou Lyon.

Parallèlement à la signature de cette Charte, de nombreuses activités et animations étaient proposées, comme par exemple la **visite-découverte du verger municipal**. Des stands d'informations étaient également installés, permettant d'être renseignés, par exemple, sur l'apiculture à Tourcoing, avec le Rucher Ecole du Jardin Botanique.

### Les jardins familiaux et jardins partagés

La Ville a passé **une convention avec l'Association des Jardins Familiaux**, le 1er juillet 2012, pour la mise à disposition d'une parcelle de terrain communal, au niveau du Jardin Botanique, pour une superficie de 300 m<sup>2</sup> environ. A noter que l'Association des Jardins Familiaux a pour but le développement d'activités liées à la **culture des légumes et des fleurs** et le **développement social local**.

Une convention existe également entre la Ville et le Centre social Marlière-Croix-Rouge, pour la création d'un "Jardin partagé collectif et naturel" pour enfants et adultes. Outre la vocation pédagogique, ce jardin tend à permettre aux habitants et à un public urbain de découvrir ou redécouvrir le rythme des saisons, des légumes anciens, de reconnaître les essences des arbres, d'observer la faune et flore... **Le jardin occupe une surface de 200 m<sup>2</sup>.**



Allée arborée au parc de l'Yser.



Jardin partagé qui jouxte le Jardin botanique.

## ✘ LE PROJET D'ÉCO-QUARTIER DU VIROLOIS

L'étude d'aménagement et de développement durable du quartier du Virolois évoquée dans le rapport 2011 a été attribuée au cabinet Techné. Elle aura été réalisée en 2012 à partir d'un **diagnostic partagé avec les habitants**.

Le projet d'écoquartier qui en découle est gouverné par trois objectifs d'ordre socio culturel : **renforcer le lien social, créer les conditions d'un mieux vivre ensemble et développer les espaces de rencontre et les opportunités d'enrichissement culturel**.

Le schéma d'aménagement proposé s'articule autour des trois principes directeurs suivants :

- **réorganisation de l'espace public** reliant le quartier à la gare et au centre ville ;
- identification de **trois secteurs d'aménagement urbain privilégiés** : l'Atelier, la Cotonnière et l'îlot MJC / CIUCH ;
- **consolidation du mail planté Est-Ouest** de la rue du Bus au boulevard des grandes chaussées.



## Du projet de quartier au projet d'éco quartier : les principaux éléments de caractérisation identifiés

Cinq éléments majeurs caractérisent la stratégie d'éco quartier proposée.

### ✖ Une mixité programmatique assez complète

Cette mixité transparaît dans les éléments de programme suivants :

- création d'un **pôle équipement** sur l'îlot Ciuch avec le **confortement de la MJC**, l'agrandissement et la **rénovation de l'école Lavoisier** (d'ores et déjà programmées), la création d'un **équipement petite enfance** à l'angle des rues Guy Moquet et Jeanne d'Arc;
- **création d'un espace de nature** d'un hectare et d'une liaison paysagère de 2250 m<sup>2</sup> le reliant au pôle d'équipement;
- nouvelle offre de logement avec :
  - des **constructions neuves individuelles et intermédiaires** (Nord Parc Cotonnaire, le long du prolongement de la rue Guy Moquet, Site Flippo-Roussel);
  - la **réhabilitation des bâtiments industriels** dont le patrimoine est à valoriser (sites Flippo- Roussel et Emmaüs);
  - la **réhabilitation des logements individuels anciens** de part et d'autre de la rue Bayard et sur les îlots des rues de Rome, d'Orléans et Lavoisier.
- **confortement et valorisation des activités et services sur l'îlot Berthelot-Fauvette, l'îlot Ciuch** (Hôtel d'entreprises existant et création de cellules d'atelier rue Jeanne d'Arc), en rez-de-chaussée de nouvelles constructions donnant sur le parvis du Lycée Le Corbusier, et sur le foncier RFF rue du Levant (Les actions de rénovation et d'agrandissement des écoles Lavoisier et Pasteur, ainsi que l'opération Hélios sont à intégrer à cette mixité programmatique).

### ✖ Le renforcement des transports en commun et le développement des modes doux alternatifs.

Les enjeux de déplacement s'appuient sur deux préalables : une **hiérarchisation claire** du statut des voies distinguant axes de transit, rues structurantes de quartier et voies résidentielles, d'une part (Cf. Annexe 7, p. 59), une **requalification du profil** en travers des voiries d'autre part. Ces deux éléments permettent de soutenir une triple ambition :

- **renforcer le réseau de transport en commun** (réorganisation de la desserte en transport en commun, installation d'une écostation ...);
- **réorganiser, densifier le stationnement** : meilleure exploitation des potentiels sur voirie et en poches existantes et création de deux parkings silos mutualisés;
- **irriguer le quartier par une trame dense de mode doux** : aménagements cyclables, création d'espaces de rencontre et de zones 30.



La nature en ville, lieux de partage et de détente.



Station V'Lille "Le Corbusier", rue des Piats.



Exemple de partage de la voirie, rue Ribot.



Nature en ville dans le quartier du Virolois (à proximité de l'Atelier).

### \* La densification de la trame verte

Le réseau des espaces publics existants participe, à grande échelle, à la **constitution d'une trame verte**. A l'échelle intercommunale cette trame verte s'inscrit dans le plan vert communautaire reliant la ville à la vallée de la Lys à travers les terrains agricoles et l'ancienne voie ferrée Halluin / Somain.

Les enjeux de biodiversité sont soutenus à partir de trois axes :

- la **création d'espaces verts supplémentaires** (la Cottonnière) ;
- la **végétalisation des rues** grâce à la requalification de leur profil ;
- une **intervention sur les espaces privés**, coeurs d'îlots, jardins familiaux, jardins partagés, espaces privatifs remarquables ;
- la **consolidation du mail planté Est Ouest**, rues du Bus et Verte, promenade Bougainville, jardin des plantes grimpantes, rue du Caire, rue du Touquet,...

### \* La maîtrise des besoins et le développement de sources d'énergie endogènes

L'objectif consiste à **réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments (publics et privés) et dans les transports**. Le plan d'action propose la rénovation des logements existants (propriétaires occupants aux revenus modestes), la mise en place de modes de chauffage moins énergivores (bâtiments publics et privés), l'économie énergétique dans l'éclairage et le mobilier urbain, la production d'énergie à l'échelle du quartier.

De plus chaque construction neuve ou réhabilitation de bâtiment industriel fera l'objet de **cahier des charges** avec comme prescription : **la production d'énergie, l'économie et le recyclage de l'eau, la gestion des déchets (tri, recyclage, mutualisation)**.

### \* Enjeux Socio Culturels : la nécessaire implication des habitants

L'objectif de cette trame socio-culturelle est de trois ordres : **développer des liens sociaux, faire émerger une identité de quartier, dans les murs et chez les habitants, et ouvrir le quartier sur son environnement. Des actions culturelles sont aussi incontournables**. Elles revêtent différentes formes : programmation événementielle, mise en œuvre éphémère ou durable de créations artistiques, créations spécifiques pour les ékostations et le mobilier urbain.

**La réussite de cet écoquartier passe aussi par la participation des habitants**. Il doit donc s'agir de poursuivre la concertation développée dans la phase de diagnostic. Pour cela, plusieurs actions d'accompagnement sont suggérées : création d'une association d'habitants, création d'ateliers (sensibilisation aux économies d'énergie, au patrimoine végétal, méthode de rénovation en lien avec la MJC), ouverture d'une outilhèque, création d'une page spécifique sur le site internet de la ville.

## Du projet d'éco quartier aux actions opérationnelles : les éléments à consolider, à conforter et à mettre en œuvre

Les facteurs de réussite qui viennent d'être mis en avant fondent sans conteste la crédibilité du projet d'éco quartier. Au regard de la grille ministérielle qui sert de référence ici, ils devraient toutefois être consolidés par d'autres facteurs clés de réussite tout aussi impératifs. Indépendamment des outils opérationnels et financiers à lever, il s'agira également de prendre conscience de la conditionnalité de certains des enjeux déjà évoqués.

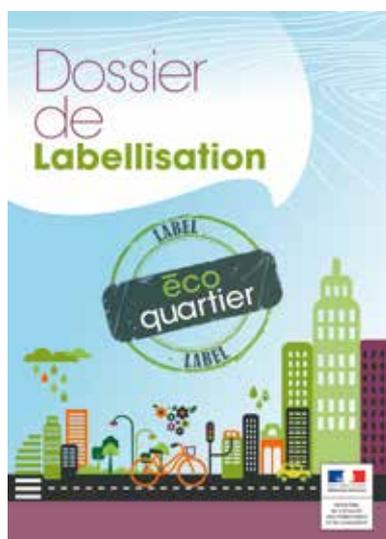
### ✱ Les éléments de programme à consolider

Sur ce dernier plan, deux éléments d'appréciation doivent être plus particulièrement mis en avant : la mixité sociale et les enjeux liés aux ressources et à la biodiversité.

La mixité fonctionnelle déjà évoquée ne saurait suffire à elle seule ; il est impératif qu'elle soit enrichie de **préoccupations de mixité sociale**. Au delà de sa déclinaison dans la programmation de logements neufs, elle sera aussi fortement conditionnée par la capacité du projet à identifier la lutte contre la précarité énergétique comme un acte fondateur d'une réelle mixité sociale.

S'agissant de la biodiversité et des ressources, deux facteurs clés de réussite doivent impérativement être identifiés. Le premier passe par la **requalification des profils des voiries**. Sans elle, les rues ne pourront pas être partie prenante de la végétalisation du quartier. Par ailleurs, la **préservation de la ressource en eau** implique, quand cela est possible, une gestion des eaux pluviales à la parcelle. Elle suppose aussi qu'à terme le réseau unitaire d'assainissement soit revu au profit d'un réseau séparatif.





### ✘ **Gouvernance du projet d'éco quartier : la nécessité d'outils opérationnels et financiers pérennes**

L'un des principaux points faibles du projet tient à l'un des quatre axes de la grille éco quartier nationale, à savoir la qualification de la démarche et du processus. Plus précisément cela renvoie à quatre vecteurs :

- **concertation et transversalité ;**
- **faisabilité technique, financière et juridique ;**
- **pérennisation de la démarche ;**
- **gestion et évaluation.**

Sur ce dernier point, Ville et Lille Métropole pourraient dorénavant déjà disposer d'un outil d'évaluation avec les travaux de recherche action "Habitat / Urbanisme / Environnement" engagé sur le quartier à l'issue d'un appel à projet ADEME / Région (Cf. infra "Le management du développement durable", p. 41 et l'Annexe 14, p. 71).

Les outils réglementaires, opérationnels et financiers qui conditionneront les trois premiers vecteurs de réussite restent quant à eux encore à définir et à mobiliser. Ce débat sera partagé avec Lille Métropole pour proposer au conseil municipal les meilleurs outils réglementaires et financiers.

Les cahiers des charges qui seront établis pour les opérations de logements (Ciuch, Flippo-Roussel, Cotonnaire) pourront intégrer les problématiques suivantes pour aller au-delà des attentes "classiques" d'un éco-quartier :

- habitat coopératif ;
- mutualisation des services communs (laverie, espaces déchets,...) ;
- mise à disposition de vélos électriques ;
- regroupement des places de stationnement (hors site de l'opération de logements) ;
- mutualisation jour/nuit des stationnements habitat/activité.

## ✘ LE PROGRAMME PEGASE : L'EXPÉRIMENTATION DE L'ÉCOLE JACQUARD

Le "Projet Educatif Global: Apprendre et Savoir Ensemble" (PEGASE), lancé au mois de mai 2011, invite notamment les acteurs éducatifs à s'engager et se responsabiliser dans un espace éco-citoyen, en sensibilisant les habitants et leurs enfants aux enjeux du développement durable. A ce titre, l'année 2012 aura vu émerger quatre projets d'**Agendas 21 scolaires**, au sein du groupe scolaire Jacquard, pôle d'excellence "sciences et développement durable" et dans les groupes scolaires suivants: Cardinal Liénart, Michelet et Notre Dame.

A la fin de l'année, **en partenariat avec EDF**, une sensibilisation aux économies d'énergie a été mise en place dans le groupe scolaire pôle d'excellence précité. La Ville a sollicité EDF au travers de son offre "**Sensibilisez aux économies d'énergie et de CO<sub>2</sub> dans une école**".

Celle-ci repose d'une part sur la pose d'un enregistreur relevant les consommations électriques de l'école et d'autre part sur la distribution aux élèves et enseignants de supports pédagogiques variés (films, posters type bande dessinée, jeux en format papier et numérique). L'objectif est de démontrer l'impact des gestes quotidiens au sein de l'établissement scolaire sur l'évolution de la consommation électrique. **Du 26 novembre au 14 décembre 2012, un enregistreur a donc été installé afin de mesurer les consommations électriques.**

Les trois semaines d'enregistrement ont été découpées en trois temps. D'abord une période témoin, qui a duré une dizaine de jour, au cours de laquelle les habitudes n'ont pas été changées et pendant laquelle les enseignants ont expliqué la démarche aux élèves et déterminé les actions à mener pendant les différentes périodes de mesure. Ensuite une courte période peu exemplaire, de deux jours, pendant laquelle enseignants et élèves ont volontairement effectués des gestes entraînant une surconsommation d'électricité.

Enfin une troisième période, exemplaire, d'une dizaine de jours au cours de laquelle les professeurs animaient des cours sur les économies d'énergie à partir de la mallette pédagogique fournie par EDF. Elèves et enseignants ont également mis en pratique les éco-gestes appris en classe, afin de réduire la consommation électrique.

Côté chiffres, l'école Jacquard étant très active sur les thématiques liées au développement durable, les consommations mesurées ont révélé qu'**un comportement exemplaire était déjà bien ancré** (Cf. Annexe 12, p. 64). L'école a donc été confortée dans l'efficacité de son engagement quotidien,



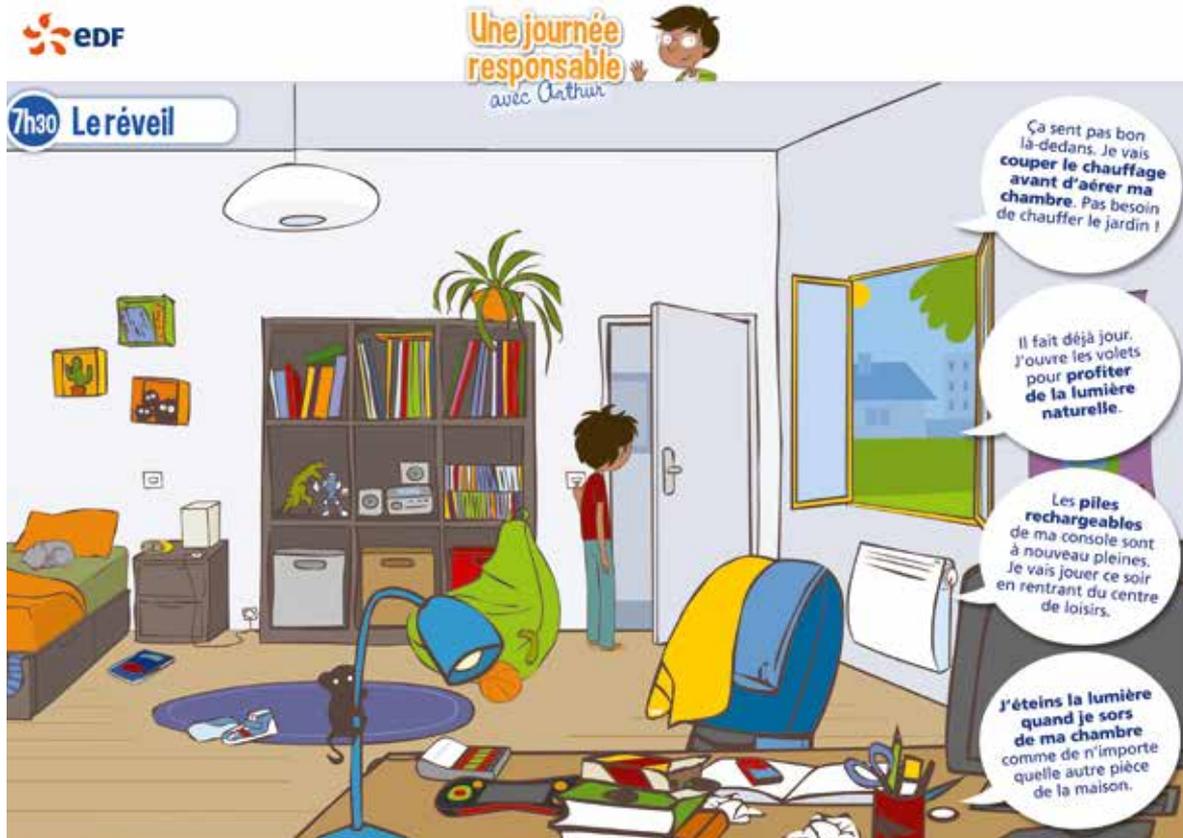
Entrée de l'école Jacquard



tandis que les élèves ont participé avec enthousiasme à ce programme de sensibilisation. **Les élèves de la classe de Madame Frédéric, directrice de l'école élémentaire, ont d'ailleurs reçu un kit de la part d'EDF avec une ampoule basse consommation et un sablier calculant la durée d'une douche raisonnable.**

Cette première expérimentation aura montré que, grâce aux bonnes pratiques en place, un groupe scolaire de 287 élèves, en l'occurrence **l'école Jacquard, économisait 762 € par an. Rapporté aux quarante cinq écoles de la ville, cela correspondrait à une économie annuelle de l'ordre de 35 000 €.** Trois classes de CM2 de l'école Notre Dame ont quant à elles décidé de travailler uniquement sur le domaine des déchets.

S'agissant plus particulièrement des déplacements, deux réflexions sur la mise en place de pédibus sont en cours.



## ✘ LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE

Le comité de pilotage “plan de développement social” du 27 juin 2011 avait débattu de la question des enjeux de **cohésion sociale** du **développement durable**. Avec en arrière plan le référentiel national Agenda 21, plusieurs pistes d’actions avaient été plus spécifiquement évoquées :

- **la voie ferrée Halluin-Somain**, en tant qu’opportunité de rapprochement et de cohésion sociale ;
- **les espaces publics vecteurs d’épanouissement** et de rapprochements sociaux. En terme opérationnel plusieurs exemples d’actions avaient alimenté les échanges : le lancement d’un programme “nature en ville”, la création de jardins partagés et/ou de jardins communautaires, des programmes de création de compostage en pied d’immeuble ;
- **les risques de replis sociaux d’une mobilité à deux vitesses**. Avaient notamment été évoqués les ateliers “mobilité” créés et animés par le CCAS ;
- **la concertation dans les éco-quartiers** avec en perspective le projet d’éco-quartier du Virolois. Plusieurs exemples de coproduction en phase de définition avaient été présentés ;
- **la maîtrise de l’énergie**, vecteur de lutte contre les inégalités sociales, en particulier la question de la précarité énergétique.

Ces différentes propositions ont été engagées en 2012 à des degrés d’opérationnalité variés ; elles ont été intégrées dans les volets suivants des programmes Agenda 21 de la ville : la requalification de la voie ferrée Tourcoing-Halluin, l’éco-quartier du Virolois, la stratégie d’économie sociale et solidaire de la ville (Cf. infra), les dynamiques d’interventions dans les quartiers d’habitat privé ancien dégradé.

Au mois de juillet 2012, le comité de pilotage PDS inter institutionnel adoptait son mode de gouvernance (Cf. Annexe 8, p. 60) et privilégiait deux grandes orientations :

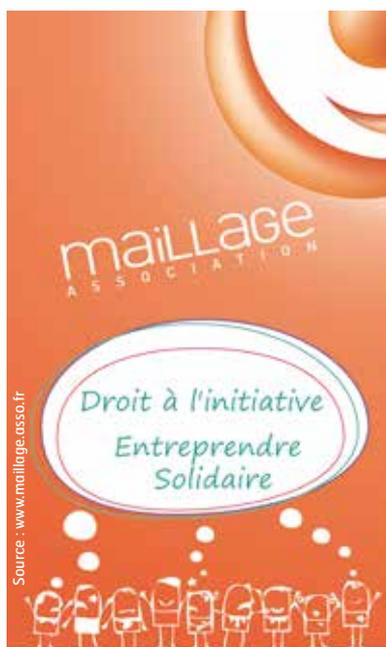
- **répondre aux besoins des familles ;**
- **favoriser la promotion individuelle et collective.**



Jardin partagé qui jouxte le Jardin botanique, lieu de partage et d’échanges.

© Association des Jardins Farnieux de Tourcoing

## ✘ LE LANCEMENT DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE DE L'ESS



Au mois de juillet 2012, la ville a décidé d'articuler sa stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire sur son territoire autour de deux enjeux :

### Rendre l'ESS plus visible :

- sensibilisation et communication grand public ;
- promotion des initiatives locales ;
- développement de l'épargne solidaire.

### Favoriser la densification et l'essaimage de l'ESS :

- favoriser l'émergence de projets et la mobilisation de la finance solidaire ;
- soutenir les projets émergents ;
- intégrer l'ESS dans les grands projets de développement ;
- mobiliser la commande publique.

Pour soutenir cette dynamique deux projets ont été initiés : **l'engagement de Tourcoing dans le dispositif "CitésLab"** et la mise en chantier d'un **nouveau service mobilité** plus particulièrement destiné aux demandeurs d'emplois.

### ✘ Le dispositif "CitésLab"

Porté par l'association "MAILLAGE", association spécialisée dans l'accompagnement de porteurs de projet "ESS", ce nouveau dispositif a une triple vocation :

- **contribuer à la création d'activités économiques dans les quartiers prioritaires** (Zones franches urbaines, Zones urbaines sensibles et quartiers en renouvellement urbain) ;
- **sensibiliser les habitants pour leur donner envie de créer ;**
- **détecter et mettre en relation des potentiels économiques et des porteurs potentiels de projet.**

Dans le cadre de son Plan de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine a proposé aux villes de Tourcoing et de Wattrelos la création d'un poste dédié à leur territoire. Le dispositif fonctionne depuis le mois d'octobre avec l'entrée en fonction d'une animatrice. MAILLAGE travaille en partenariat avec les acteurs locaux de la création d'entreprises qu'elle a commencé à rencontrer : Maison de l'emploi, Mission Locale – CLAP économique, BGE, VNEI, chambres consulaires..., ainsi qu'avec les acteurs de quartier : centres sociaux et associations notamment.

**Quatre permanences sont assurées, trois sur la ville, au Pont Rompu, à l'Épidème et à la Bourgogne, et une sur Wattrelos dans le quartier Beaulieu**

### ✱ La mise en place d'un nouveau service mobilité

En 2011, au cours de rencontres entre les acteurs de l'ESS et les services de la ville, la mobilité des publics en recherche d'emploi est apparue comme un enjeu majeur. Un diagnostic sommaire réalisé en 2011 avait confirmé l'importance des besoins pour ce type de public. Une étude de faisabilité sur la mise en place d'un nouveau service mobilité à Tourcoing a donc été confiée au chargé de mission "ESS" de la ville nouvellement recruté.

Cette étude confirme les enjeux suivants :

- la spécificité des besoins des publics visés ;
- **des freins à la mobilité d'origines diverses** : coûts trop élevés de certaines offres, amplitudes horaires inadaptées, manque de confiance en soi, absence d'informations ;
- **les besoins particuliers de certaines catégories de population** : les jeunes sans qualifications, les personnes issues de l'immigration, les femmes seules avec enfants, les personnes âgées, les personnes sans permis de conduire et/ou sans véhicule, les personnes en démarche d'insertion vers l'emploi ;
- **les liaisons transfrontalières**, de nombreux résidents de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing travaillant à Mouscron et la Belgique offrant des perspectives d'emplois sérieuses sur certains profils de poste ;
- **les modes de déplacement alternatifs à la voiture** (vélos, transports en commun).

Partant de ce constat, deux types de services ont été proposés :

- **la création d'un service d'autopartage solidaire**. Ce service permettrait aux personnes en situation précaire de louer une automobile à tarif réduit (personnes au RSA, demandeurs d'emplois, personnes en contrats aidés, en formation, stagiaires, salariés précaires,...). Pour affiner les conditions de mise en place d'un tel projet, un travail d'échanges d'expériences avec "Auto Solidaire", association roubaisienne qui propose ce service en plein développement, est mené actuellement ;
- **la création d'un service de location de vélos et scooters électriques**. A l'instar de Lille Métropole Communauté Urbaine, de l'URSCOP, de l'APES, de la CRESS, de Lille Sud Insertion et de Transpole, la ville de Tourcoing est associée au groupe projet pour définir les modalités de développement de cette coopérative.



Station Lilas Autopartage "Hôtel de Ville".





## L'ESS au forum des associations du 22 septembre 2012

Une vingtaine de structures de l'ESS Tourquennoise ont pris part à ce forum à partir de trois pôles :

- un pôle "acteurs" qui regroupaient différents secteurs: aide à domicile, commerce équitable, insertion et ressourceries;
- un pôle "création/finances": association Maillage (aide à la création d'activités), le samu associatif (association de consulting auprès d'autres associations), la MACIF, l'APES (réseau d'acteurs régionaux d'acteurs de l'ESS), les Cigales (finance solidaire), Nord Actif...;
- un pôle "mobilité" qui regroupait Auto solidaire (association qui fait de l'auto partage solidaire), VESSPA (taxi social), Evasion (association qui fait partie du collectif Darius et Milou avec Auto solidaire et VESSPA) qui proposait une animation en échasses urbaines ainsi que la coopérative MOBILECO (location de vélos et scooters électriques auprès de particuliers, entreprises collectivités).

## Sensibilisation du grand public à une autre conception de la richesse

La ville de Tourcoing a organisé une conférence-débat sur les nouveaux indicateurs de richesse le 28 mars 2012 avec Mme Florence Jany-Catrice, économiste et professeur à l'université Lille 1. Celle-ci s'est interrogée sur la pertinence du PIB pour mesurer la richesse. Cet indicateur purement économique omet en effet de prendre en compte des considérations humaines et sociales.

Florence Jany-Catrice a ainsi souligné que la question de la définition de la richesse était en lien étroit avec le secteur de l'économie sociale et solidaire puisque **la question centrale concernait la mesure des contributions individuelles et collectives à la société**. Or, par exemple, le bénévolat en France représente chaque année un volume d'heures comparable à celui d'1 million d'emplois "équivalents temps plein" et celui-ci n'est pas pris en compte par le PIB, indicateur central de richesse.

De plus, face aux crises que traversent actuellement la société (économique, sociale, environnementale, démocratique), elle a également estimé qu'il était **urgent de porter une réflexion citoyenne sur les enjeux des nouveaux indicateurs de richesse**.

## UNE VILLE PROACTIVE SUR LE HANDICAP

La ville employait en 2012 7,9% de travailleurs handicapés soit 127 agents sur 1610. L'indice moyen d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux est passé cette année là de "Inaccessible avec potentiel d'amélioration" à "accessible accompagné" avec un taux de 53%.

Au total, **42 bâtiments** étaient **accessibles** (attestation délivrée ou en attente) et 14 avaient bénéficié de travaux d'amélioration permettant l'accessibilité aux fonctions d'usage du bâti, (3 divers, 6 équipements sportifs et 5 établissements scolaires). Par ailleurs, 7 équipements ont bénéficié d'opérations d'aménagement / requalification d'espaces publics (Mise en place de revêtement praticable par un PMR) : 4 écoles, 3 salles de sport, les allées du cimetière du Blanc Seau ainsi qu'un espace public (Délaissés de la rue de la latte aux abords du parc Clémenceau).

### Au plan sportif de multiples initiatives ont été développées :

- organisation de temps d'entraînement spécifiques à la pratique sportive des personnes handicapées ;
- organisation de manifestations de sensibilisation :
  - journée d'initiation au Handball avec les Comités Régional et Départemental de Sport Adapté du Nord-Pas-de-Calais et le Tourcoing Handball ;
  - atelier de championnats départementaux et régionaux de Boccia ;
  - basket-ball adapté ;
  - journée de rencontres sportives dans le cadre des 50 ans des Papillons Blancs de Roubaix – Tourcoing ;
  - en vue de la préparation des Jeux Paralympiques de Londres :
    - > stage de l'équipe de France paralympique d'escrime ;
    - > stage terminal de préparation de l'équipe de France paralympique de rugby ;
  - championnats de France de Pétanque des sourds et malentendants.

Le 15 novembre 2012 la ville organisait son premier forum Handi'Job avec un double objectif : accueillir les personnes handicapées en recherche d'emploi et sensibiliser les agents municipaux à leur situation.



### HANDICAP

#### Paris récompense Tourcoing

**Le 4 avril dernier, lors du Salon de l'Emploi Public à Paris, la Ville de Tourcoing a été félicitée pour son initiative "Speed Recrut" en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.**

La Ville de Tourcoing s'est vue décerner le Prix spécial du jury dans la catégorie "Management Durable" pour son opération "Speed Recrut". Rapprocher les personnes en situation de handicap du monde du travail, favoriser leur embauche chez les employeurs publics et sensibiliser les recruteurs à la question du handicap, tels étaient les objectifs de l'initiative "Speed Recrut" portée par la Ville de Tourcoing lors du 1er Forum Handi'Job organisé en novembre 2012. D'autres collectivités, sensibles à cette question, s'étaient également jointes à cette initiative : Cap Emploi, le Conseil Général du Nord, Lille Métropole et les Villes de Roubaix et Lille. Au total, 126 personnes reconnues travailleur handicapé avaient ainsi pu obtenir un entretien d'embauche, pour une trentaine de postes à pourvoir. À ce jour, la Ville de Tourcoing a déjà recruté 10 personnes, 5 autres sont en cours de recrutement.

**126 personnes reconnues travailleur handicapé ont ainsi pu obtenir un entretien d'embauche**

Source : Label Ville 174 – mai 2013

## ✘ LE PLAN NUTRITION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE (NAP)

Le plan NAP "**Nutrition et Activité Physique**" s'inscrit dans le plan local de prévention santé de la ville. Renvoyant aussi à son programme **PEGASE**, il s'adresse principalement aux écoles primaires.

Depuis l'année scolaire 2009/2010, le Plan NAP s'attache plus particulièrement à **dynamiser le secteur Nord-Est**. En effet, lors des commissions "santé" mises en place sur celui-ci, la thématique Alimentation et Activité Physique a été retenue comme prioritaire par l'ensemble des acteurs concernés (élus, professionnels et habitants).

### **Le partenariat :**

Piloté et coordonné par la coordinatrice Atelier-Santé-Ville, le plan NAP mobilise de nombreux services médicaux et associations partenaires :

- une diététicienne (Intervention/Animation dans les écoles et intervention dans les structures) ;
- la direction des Sports et Bains (Intervention dans les écoles) ;
- l'inspection académique (Coordination du projet en lien avec les écoles primaires) ;
- la CPAM (Lien avec le projet "Actifruity") ;
- les écoles primaires ainsi que les centres sociaux Marlière/Croix-Rouge et Bourgogne.

**Au total, le plan NAP secteur Nord-Est de 2011/2012 a concerné 5 groupes scolaires, 7 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires, soit 50 classes, 1200 élèves et environ 100 parents.**



© Didier Akenbuecher

## ❖ LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLÉMATIQUE DES ANTENNES RELAIS

### Bilan 2012 des antennes relais

Sur l'ensemble des intentions annoncées en 2012, là cinq projets ont été différés tout en faisant l'objet de mesures préalables de champs, un projet a été retiré de façon négociée et deux autres ont été abandonnés. En définitive, seules trois antennes relais ont été installées, 47 rue Thiers, 231 rue des Piats et 83 rue de l'Amiral Courbet.

Indépendamment de ce constat, **conformément aux recommandations du "Grenelle des ondes", la ville a initié la même année une procédure de concertation spécifique à ce type d'installations.**

Depuis le 27 mars 2012 en effet, le maire demande à chaque opérateur de lui fournir **un état des lieux et une simulation de l'impact du projet concernant les champs électromagnétiques**. Un organisme accrédité, la société COFRAC, est mandaté par l'opérateur pour effectuer les mesures de champs (en général 6 ou 7) sur l'espace public et à l'intérieur d'habitations, selon les caractéristiques de l'antenne projetée (azimuts, tilts et puissances) et remet un rapport au maire.

Celui-ci le transmet à son tour aux riverains susceptibles d'être impactés et les invite à en prendre connaissance dans la perspective d'une éventuelle réunion de **concertation** avec la ville, les représentants de l'Etat, l'opérateur et le propriétaire du site convoité (dans cette perspective celui-ci est invité de son côté à attendre les réactions des riverains avant toute signature de bail).

Les modalités d'organisation de cette concertation ont été convenues avec les opérateurs lors d'un échange organisé au mois de janvier 2012. Elles peuvent prendre diverses formes :

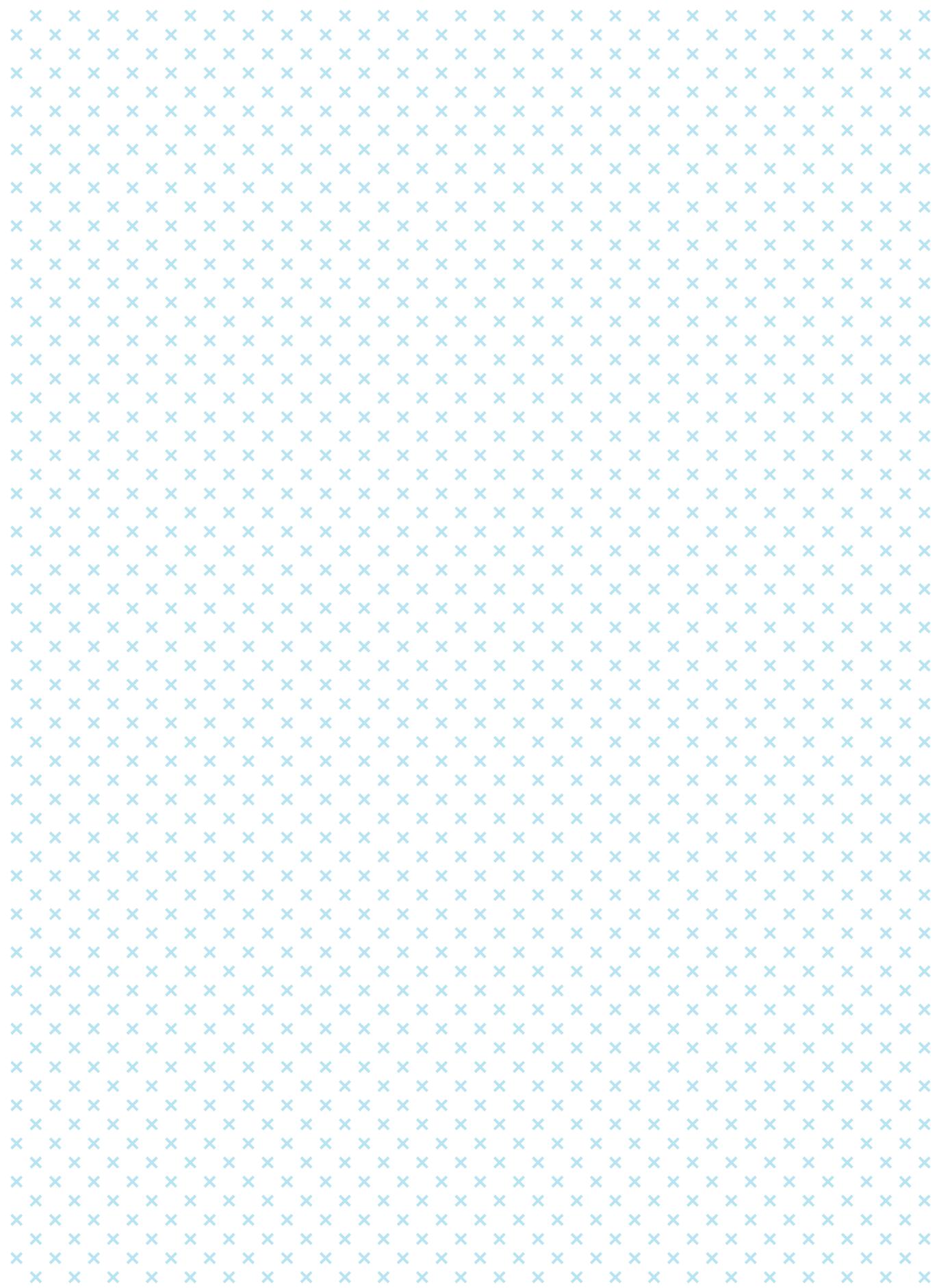
- discussion directe avec les riverains sur Internet ;
- mise en ligne des projets par l'opérateur ;
- permanence en mairie assurée par ce dernier ou encore réunion publique.

Soit alors le projet est abandonné à l'amiable, soit il est concrétisé avec la possibilité pour les riverains de saisir les tribunaux civils, le maire ne pouvant s'immiscer dans un contrat de location de droit privé conclu entre un opérateur et le propriétaire du site.

L'information des riverains semble les satisfaire. Même si elle n'empêche nullement le déploiement d'antennes relais on aura constaté un infléchissement des installations effectives en 2012.



Antenne-relais pour la téléphonie mobile.





## LE MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## LE MANAGEMENT DE LA POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT DE LA VILLE

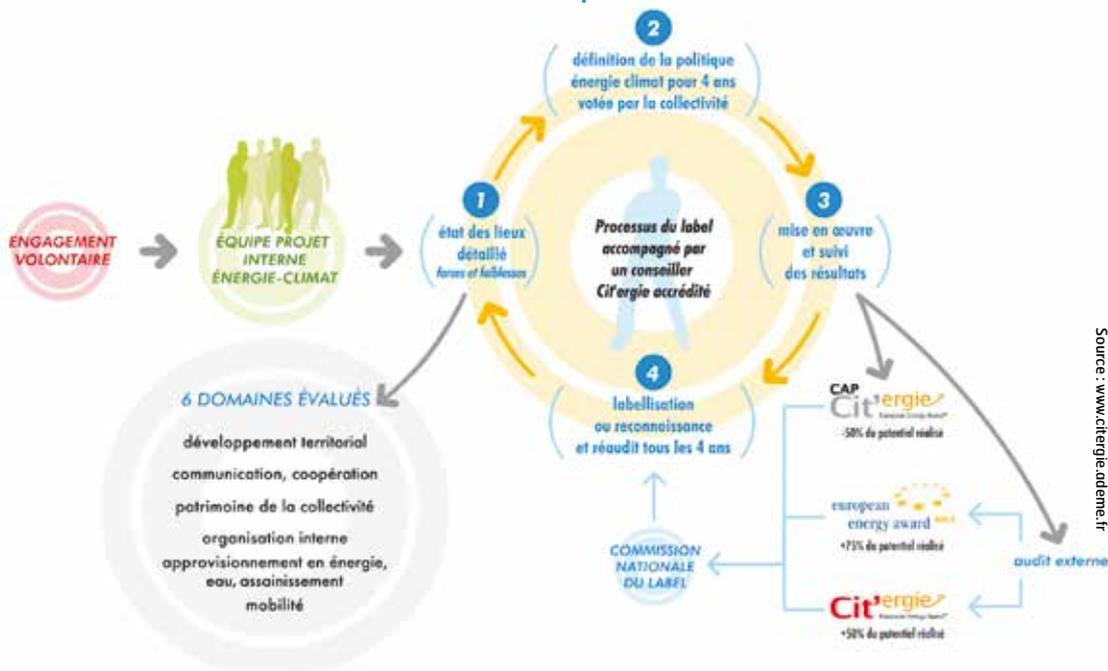
Outil de management basé sur le **principe d'amélioration continue**, la **démarche Cit'ergie a nécessité la mise en place d'une organisation en mode projet**. Pour ce faire, un chef de projet a été recruté au sein de la direction mission développement durable/agenda 21. Les modalités de pilotage ont été validées par le conseil municipal du 6 décembre 2012.

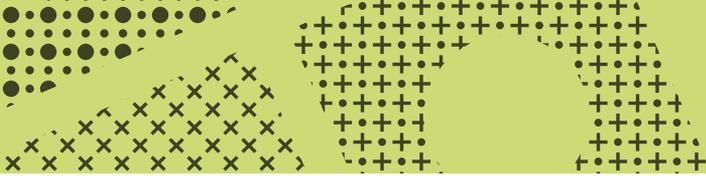
### Un comité de pilotage transversal

Cit'ergie permet d'appréhender six domaines d'actions : la planification du développement territorial, le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement en eau/énergie/assainissement, la mobilité, l'organisation interne et la communication/coopération (cf. Annexe 1, p. 50).

Présidé par M. le Maire ou l'adjoint en charge du Plan Climat, le comité de pilotage est organisé autour de ces six domaines. Chacun d'eux est représenté par un directeur (qui est également pilote du comité technique associé), le Directeur Général Adjoint et l'élu concerné par la thématique. Le Directeur Général des Services en fait également partie. En fonction support, interviennent le conseiller Cit'ergie, le représentant de l'ADEME et le Directeur de la Mission "Développement Durable / Agenda 21".

### Une méthode pour piloter la politique énergie de votre territoire en 4 étapes





### Le comité de pilotage a pour missions :

- d'engager la ville sur un **plan d'actions énergie climat territorial** avec **une vision à long terme** ;
- de définir les **orientations prioritaires** et les **objectifs à atteindre** de la politique énergie de la ville à l'interne et au niveau territorial ;
- de **mettre en cohérence les moyens déployés** dans les différentes actions qui touchent l'énergie ;
- de **coordonner les actions de sensibilisation et de communication** menées dans le domaine de l'énergie, du climat et du développement durable ;
- de **suivre l'état d'avancement du projet annuellement** et engager au besoin les actions correctives.

Sa première réunion a eu lieu le **18 septembre 2012** et a permis de lancer la 1ère phase de la démarche, à savoir l'état des lieux. A cette occasion Frédéric Mabile, directeur énergie de la Communauté Urbaine de Dunkerque labellisée Cit'ergie, a fait état de l'expérience de la CUD, des difficultés rencontrées et de l'intérêt de la démarche pour une collectivité comme Tourcoing.

Une seconde réunion du comité de pilotage était programmée le **12 février 2013** afin de restituer les résultats de l'état des lieux.



Exemple d'atelier de travail Cit'ergie

### Six comités techniques constitués (cf. Annexe 2, p. 51)

Pilotés par un directeur, **les comités techniques regroupent l'ensemble des directions concernées par la thématique**. 24 directions sont ainsi associées à la construction de la politique énergie climat de la ville.

### Ces comités ont pour missions :

- d'établir l'état des lieux détaillé de la politique énergétique et la synthèse des travaux sur la base du catalogue d'actions Cit'ergie / eea® ;
- de rechercher les indicateurs et les informations nécessaires ;
- d'établir des objectifs et un programme d'actions ;
- de suivre le développement du processus jusqu'à la labellisation et à son issue dans une logique d'amélioration continue.

Ils se sont réunis une fois chacun entre les mois de septembre et décembre 2012 ; une seconde réunion est prévue dans le courant du mois de juin pour définir le plan d'actions. Les membres des comités techniques sont invités à participer à la réunion du comité de pilotage de restitution de l'état des lieux. **Les comités techniques transversaux contribuent à l'émergence d'une culture commune "énergie climat" qui auparavant n'était que l'affaire de quelques services**, direction Développement durable / Agenda 21 ou service énergie en particulier.



## Des partenaires extérieurs associés

Afin de s'assurer de la cohérence des démarches menées par la ville et **Lille Métropole**, le comité de pilotage a souhaité que Lille Métropole soit associé aux travaux. La direction Stratégie et Développement Durable de Lille Métropole a donc participé au comité technique "Planification du développement territorial" afin de concourir la bonne articulation des démarches "Plan Climat Energie Territorial" en cours à l'échelle de Lille Métropole et de Tourcoing. La Direction "Mobilité" de Lille Métropole a également été associée aux travaux du comité technique du même nom. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (**DREAL**) ainsi que le **Conseil Régional** sont également informés et invités à participer à la démarche.

## Une participation des acteurs du territoire à initier

La démarche Cit'ergie ne concerne pour le moment que l'organisation de la collectivité et quelques partenaires institutionnels. Une association plus large des partenaires (bailleurs sociaux, commerçants, entrepreneurs, habitants,...) devra être recherchée dans les prochaines phases de la démarche, la ville ne disposant pas de tous les leviers nécessaires pour agir. Elle pourra, par contre, se positionner en tant qu'animatrice pour faciliter l'émergence de projets et la mise en réseau d'acteurs sur son territoire. C'est d'ailleurs l'objet du domaine 6 "Communication, coopération".

En phase d'élaboration du programme d'actions, il pourrait être intéressant, par exemple, d'associer des partenaires comme l'Association Droit Au Vélo (ADAV) sur la problématique mobilité ou l'Espace Info Energie (EIE) sur les questions énergétiques du logement. Un important travail de communication, de sensibilisation et de coopération devra donc être mené envers les habitants et acteurs du territoire pour que la politique énergie climat de la ville soit à la hauteur des enjeux climatiques et énergétiques et qu'elle soit partagée par tous.

# ❖ PROJET D'ÉCO-QUARTIER DU VIROLOIS : L'OPPORTUNITÉ D'ENGAGER UN PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE SUR LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Au mois d'avril 2011 la région Nord-Pas-de-Calais et l'ADEME lançaient un appel à projet de recherche appliquée "Lutte contre le changement climatique en Nord-Pas-de-Calais "Habitat et urbanisme". Les propositions devaient être assorties de sites d'expérimentation.

Convaincue que le quartier du **Virolois** pourrait se prêter à ces travaux et en tirer partie, la mission "Développement durable" de la ville proposait aux équipes de recherche intéressée qu'elle l'intègre à leur proposition. Ce fut le cas d'une **proposition de recherche déposée par le groupe AUDDICE**. Lauréats de l'appel à projet les travaux ont été lancés en 2012.

## Le projet de recherche "Virolois / Neptune"

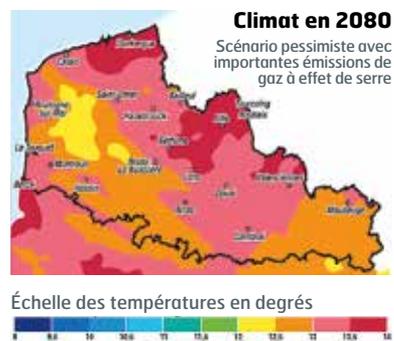
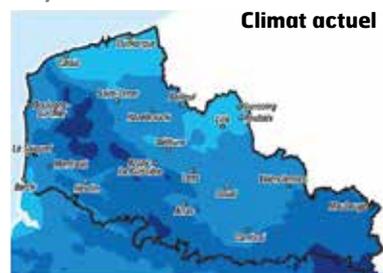
Le groupe AUDDICÉ est une entreprise régionale constituée en SAS holding dont le siège est basé à Roost-Warendin (59). Elle fédère les activités des bureaux d'études AIRELE, ENVIRONNEMENT CONSEIL et EQUINERGIES. Sa vocation est d'accompagner les entreprises et les territoires dans leurs démarches de développement et d'aménagement durables. Deux autres partenaires issus des milieux de la recherche, de l'enseignement sont associés au projet, l'école des mines de Douai et l'Institut du Développement Durable et Responsable (IDDR).

Le cœur du projet consistera à tester et poursuivre le développement d'un logiciel innovant et multicritère conçu pour évaluer les impacts sociaux, environnementaux et économiques d'un projet d'aménagement. Une fois la phase diagnostic posée il s'agira d'amorcer, en lien avec la maîtrise d'ouvrage, un plan d'actions d'aménagement.

Deux phases de recherche-action sont prévues :

- la phase de diagnostic sera entreprise grâce à l'utilisation d'un logiciel en cours de développement (juin 2010) et temporairement appelé "NEPTUNE" ; il permettra de **mesurer les impacts sociaux, économiques et environnementaux d'un projet d'aménagement urbain**. Ce logiciel aura été préalablement testé sur un autre secteur d'étude. Pour répondre aux enjeux de l'appel à projet, deux axes de recherche pour renforcer l'outil logiciel seront développés :

Evolution des températures moyennes



Source : DREAL Nord Pas de Calais / données GIEC



Panneaux solaires de la cuisine centrale municipale.

- un axe lié à l'économie du projet au regard de son cycle de vie (externalités négatives notamment) ;
- un axe pour permettre de mieux intégrer l'échelle du bâtiment, dans la mesure où l'échelle d'application de l'outil concerne davantage à ce jour le quartier, la commune et l'intercommunalité.

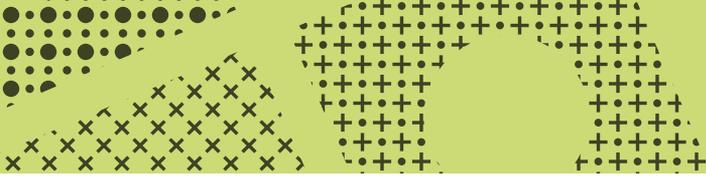
■ **une seconde phase** consistera à **accompagner la Ville dans la conception de son plan d'actions à partir de la première phase de diagnostic**. Ce plan d'action, à visée très opérationnelle, mettra l'accent sur trois volets :

- organisationnel avec la construction du phasage des travaux en lien avec la/les maîtrise(s) d'œuvre ;
- financier : notion de coût global du projet tout au long du cycle de vie (il n'est pas prévu de travailler la partie d'ingénierie financière du projet) ;
- gouvernance : concertation avec les habitants, appropriation par les habitants du projet de réhabilitation,...

**A terme, la ville sera ainsi capable de visualiser les impacts sociaux, économiques et environnementaux de plusieurs scénarios d'aménagements** (en valeur relative si l'on se situe à une phase ex ante) ou d'une zone aménagée (en valeur absolue si l'on se situe en phase ex post).

Les thématiques abordées par l'outil NEPTUNE sont transversales et cherchent à valoriser une approche intégrée de l'urbanisme. Elles englobent les questions liées :

- **à l'énergie** : performances énergétiques, production d'énergie à partir de sources locales et renouvelables ;
- **au climat** : émissions de gaz à effet de serre ;
- **à la qualité de l'air** : pollution atmosphérique ;
- **à la biodiversité** : préservation et valorisation de la biodiversité, fonctionnalité "trame verte et bleue", gestion différenciée, nature en ville ;
- **à la ressources en eau** : préservation des ressources d'eau souterraines et superficielles, gestion des eaux pluviales, gestions des eaux usées ;
- **aux déchets** : optimisation (réduction) et valorisation des déchets ;
- **à la valorisation des Eco-matériaux** : proximité des sources ;
- **aux nuisances acoustiques** ;
- **à l'architecture et paysage** : préservation du patrimoine remarquable, qualité architecturale, aménagements paysagers ;
- **à la densité et consommation foncière** ;
- **à la mobilité – qualité voirie – sécurité** : desserte et qualité des transports collectifs, desserte et qualité des liaisons douces, problématique du stationnement, composition et structure de la voirie ;
- **au cadre de vie et aménités** : proximité et qualité des espaces verts et des équipements de loisirs et culturels ;



- **à la maîtrise du coût global pour les usagers** (acquisition et/ou loyers, charges (énergie...), desserte transports collectifs...;
- **à la proximité, la mixité et la synergie avec les activités économiques** : maintien de l'emploi agricole, contribution au développement d'une agriculture de proximité de haute qualité et valeur ajoutée, prise en compte des circuits courts, synergies avec les acteurs économiques locaux...

Le logiciel devrait pouvoir être exploité aux principaux stades d'évolution d'un projet d'urbanisme / d'environnement : phase avant-projet, projet et mise en œuvre.



## **La prise en compte des enjeux de l'éco-quartier du Virolois**

La Ville s'attend à ce que les enjeux énergétiques et climatiques soient identifiés dans les orientations de travail du futur éco-quartier. Cependant, étant donnée la nature des logements (à dominante individuelle, en secteur diffus, ancien et inconfortable, voire parfois dégradé), les dynamiques de rénovation urbaine liées à la reconquête des nombreux espaces industriels vacants et les tensions qui en résultent sur le marché immobilier, le dispositif opérationnel et financier ne sera pas facile à définir.

Le partenariat de recherche entre le groupement AUDDICE, IDDR et l'École des Mines de Douai d'une part, et la Ville d'autre part, consistera à capitaliser sur les acquis développés par chaque partenaire et à créer par la suite un programme de recherche à vocation opérationnelle afin de répondre aux enjeux de l'Appel à Projet régional. Plusieurs réunions de travail ont été programmées avec la Ville et les différentes parties prenantes afin de cerner les enjeux spécifiques du projet d'éco-quartier du Virolois. La première s'est déroulée le 8 novembre 2012 (cf Annexe 14, p. 71).

## **L'application de l'outil pour l'éco-quartier du Virolois**

Cette phase permettra de tester l'outil NEPTUNE en version améliorée (après la phase 1). A terme, l'objectif est double :

- comparer plusieurs scénarios de réaménagement afin d'identifier ceux qui sont le plus compatibles avec les objectifs de développement durable, mais également avec les priorités de la Ville ;
- identifier les points faibles du scénario optimal et faire ressortir les points d'action prioritaires pour permettre d'améliorer plus encore les notes de synthèses obtenues sur les plans environnementaux, sociaux et économiques.

## ✖ LA GOUVERNANCE DE L'ÉCOQUARTIER DE L'UNION

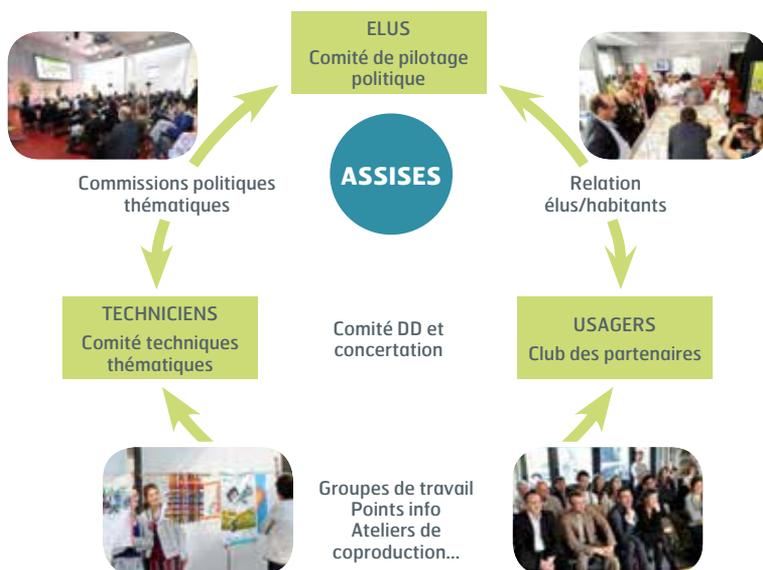


L'écoquartier de l'Union, à cheval sur les communes de Tourcoing, Roubaix et Watrelos.

En 2010 la SEM Ville Renouvelée adoptait un référentiel dynamique de développement durable (aujourd'hui appelé le "R3D"). Ce référentiel est un outil d'évaluation en continu (d'où le terme de "dynamique") portant sur la mise en œuvre de la stratégie de développement durable adoptée par Lille Métropole Communauté Urbaine. Il est au cœur de la gouvernance de l'éco quartier.

Ce référentiel s'applique à toutes les composantes du projet: **gouvernance, mixité et urbanité, accompagnement vers l'économie durable, biodiversité, déplacements, énergie, densité et formes urbaines, eau, déchets et pollutions, qualité du bâtiment et matériaux durables.** Etant donnée sa complexité un groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage, "Partenaire développement" a été sélectionné en 2012. Il a pour rôle principal d'accompagner le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre et le respect du "R3D"; il est aussi chargé de veiller à l'ajustement permanent de cet outil à l'évolution des prescriptions nationales et internationales liées aux enjeux du développement durable.

Cette **veille active** a été placée sous l'autorité stratégique de la Commission Développement Durable et Concertation créée elle aussi en 2012. Comme les autres composantes de la maîtrise d'ouvrage de l'éco quartier, la ville sera pleinement partie prenante de cette instance de gouvernance. Ses représentants participeront régulièrement à ses travaux, tant sur un plan politique que technique à travers deux élus et deux techniciens municipaux. Les tourquennois y seront également associés par le biais de représentants du club des partenaires, conseils de quartier et centres sociaux notamment. La commission a été officiellement installée au début de l'année 2013.

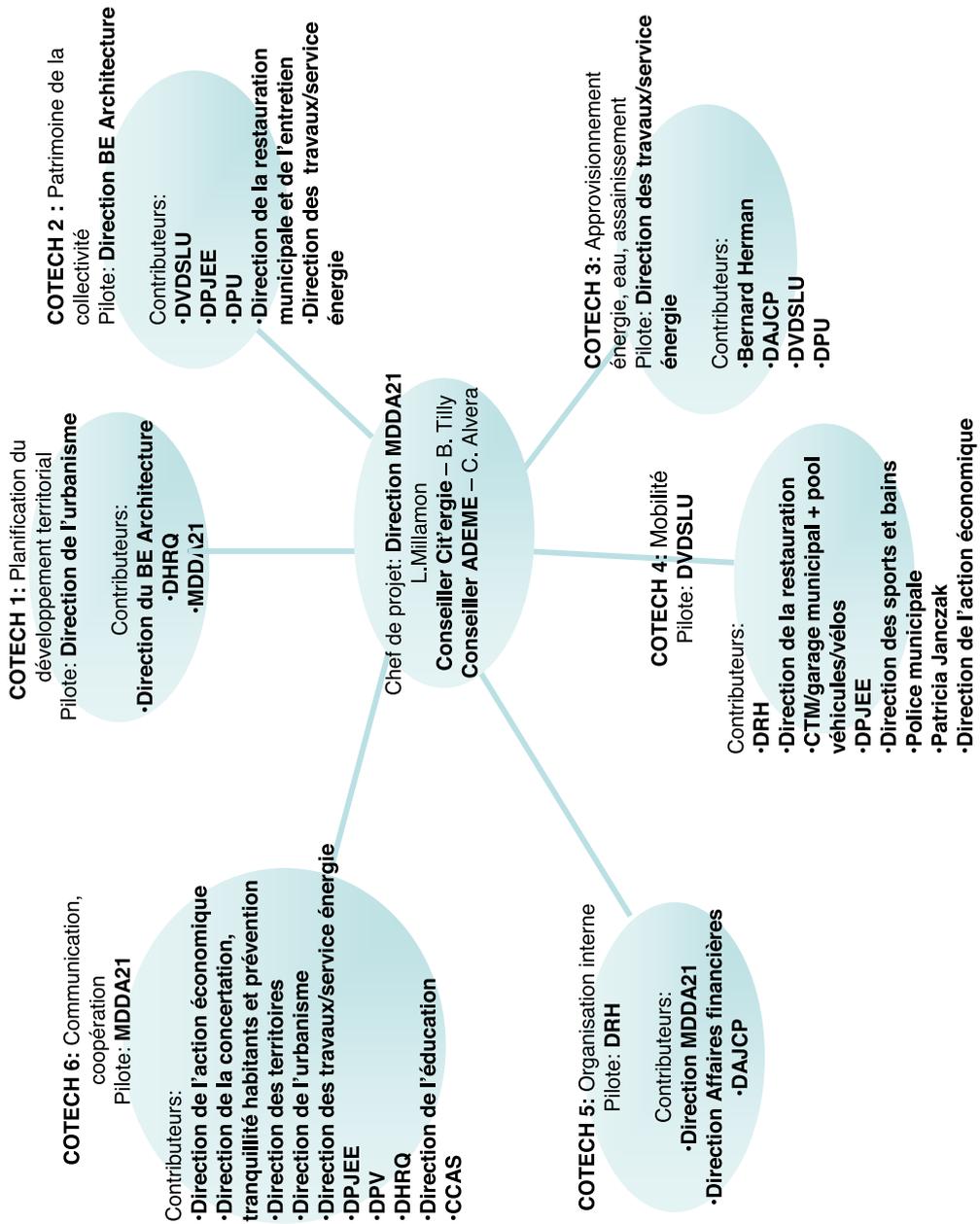


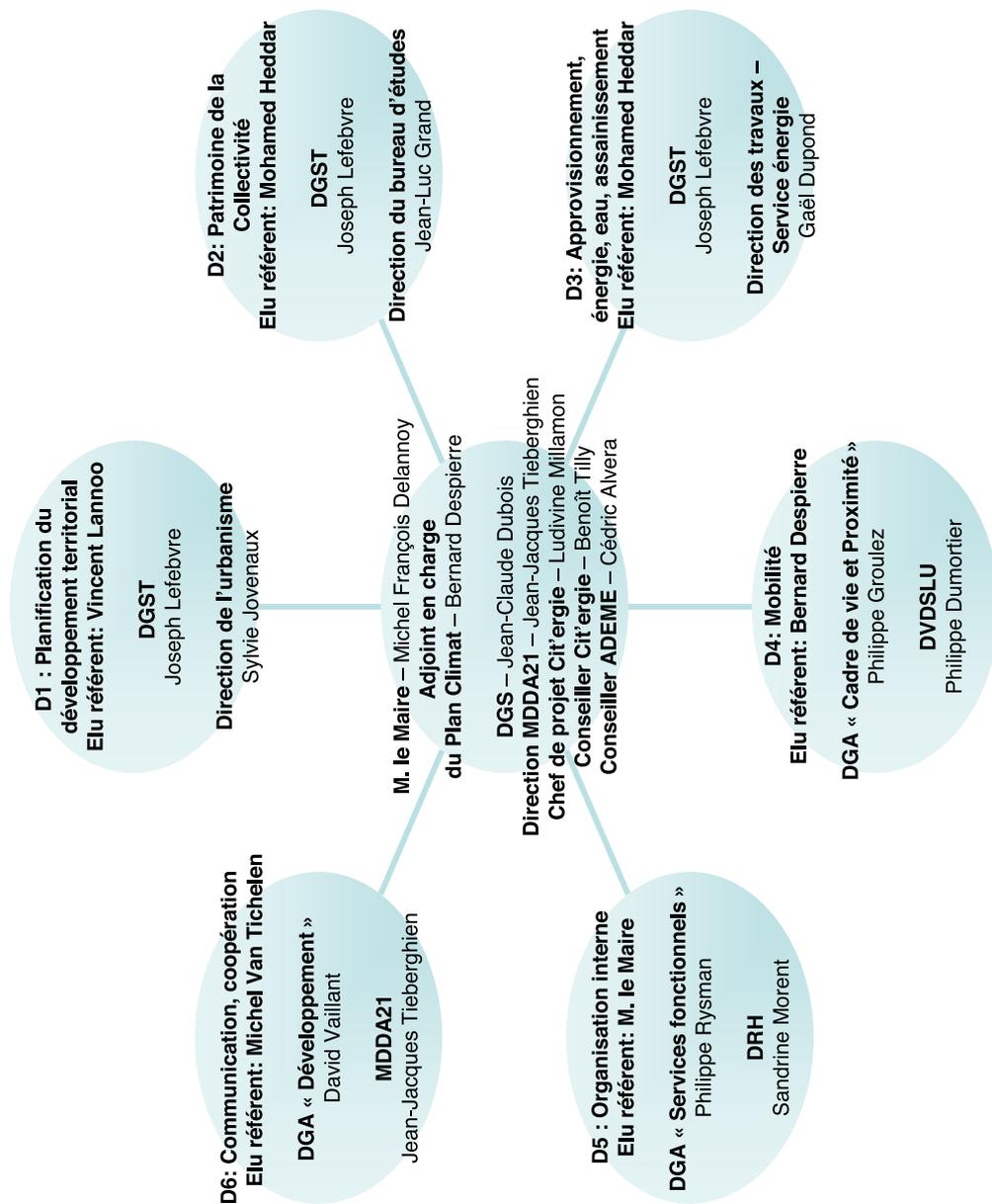


© Emmanuel Ducoudriner

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1</b>	Le comité de pilotage Cit'ergie	50
<b>ANNEXE 2</b>	Le comité technique Cit'ergie	51
<b>ANNEXE 3</b>	Accessibilité pédestre et cycliste à partir du centre ville de Tourcoing	52
<b>ANNEXE 4</b>	Compte-rendu de la visite-découverte de la voie ferrée Tourcoing-Halluin	54
<b>ANNEXE 5</b>	Lettre LMCU (Slimane Tir) sur l'engagement des études et les financements pré-opérationnels sur la voie ferrée Tourcoing-Halluin	57
<b>ANNEXE 6</b>	Projet de schéma directeur du parc du Ferrain	58
<b>ANNEXE 7</b>	Projet de schéma de circulations douces - Virolois	59
<b>ANNEXE 8</b>	Schéma de gouvernance du PDS (juillet 2012)	60
<b>ANNEXE 9</b>	Périmètre de l'OPAH-RU	61
<b>ANNEXE 10</b>	Article sur l'OPAH-RU paru dans le Label Ville	62
<b>ANNEXE 11</b>	Flyer d'information OPAH-RU	63
<b>ANNEXE 12</b>	Rapport de diagnostic EDF sur l'école Jacquard (extraits)	64
<b>ANNEXE 13</b>	Trame verte et bleue, schéma directeur à l'échelle du territoire communautaire tourquennois	70
<b>ANNEXE 14</b>	Compte-rendu de la réunion du 08/11/2012 sur le Virolois – projet Neptune	71







# Venez (re)découvrir l'ancienne voie ferrée

## HALLUIN-SOMAIN! COMPTE-RENDU DE LA VISITE PUBLIQUE DU 15 SEPTEMBRE 2012

Durant la matinée du samedi 15 septembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, la Ville de Tourcoing, en partenariat avec l'association Entreliaanes, le Comité de Quartier de Fresnoy-Mackellerie et l'Association Citoyenne des Résidents de l'Ouest Wattoisien (A.C.R.O.W.), a organisé une visite publique du tronçon tourquennois de l'ancienne voie ferrée Halluin-Somain. Les participants étaient invités à découvrir ce patrimoine industriel à vélo sous le prisme de la nature en ville ■

### Comment une ancienne voie ferrée peut-elle évoluer vers un corridor écologique urbain ?

Notre époque traverse une crise de la biodiversité extraordinaire et ordinaire. Et dans ce contexte, le Nord - Pas-de-Calais détient le triste record national du plus petit taux d'espaces naturels (12%) et de milieux boisés (6%).

Que faire pour faire évoluer favorablement cette situation ? La réponse est collective et se pense à l'échelle de chacune de nos collectivités locales. Il s'agit de relier entre eux les espaces de nature (par des corridors écologiques) et de leur accorder plus de place, tant dans nos villes que dans nos campagnes. L'ensemble de ces réseaux écologiques constitue alors la Trame verte et bleue d'un territoire.

Ainsi la Région Nord - Pas-de-Calais, le Département du Nord, la Métropole lilloise et les communes se mobilisent pour mettre en œuvre un schéma de trame verte et bleue. Tourcoing s'inscrit quant à elle au cœur d'une trame verte et bleue intercommunale au nord-est de la métropole, avec à l'est le futur parc transfrontalier du Ferrain, qui intégrera le mont d'Halluin, les parcs de l'Yser et des Caudreux ainsi que le bois Fichaux à Mouscron et à l'ouest la voie ferrée reliant le canal de Roubaix à la vallée de la Lys.

Au cœur de la ville, en tissu urbain dense, les voies ferrées et leurs accotements végétalisés peuvent être considérés comme de véritables pénétrantes vertes, de véritables respirations. En tant que parcelle continue traversant Tourcoing sur toute sa frange ouest, offrant des paysages et des points de

views remarquables, irrigant de nombreux espaces de nature, l'ancienne voie ferrée Halluin-Somain constitue de fait une épine dorsale du futur réseau écologique communal, voire intercommunal et transfrontalier. La nature y a repris ses droits, reliant le cœur de la ville et les franges rurales limitrophes du nord de la commune.

Quels usages pourraient y trouver place, quels types d'aménagements peuvent s'y accoler ? Ces questions sont celles qu'un collectif associatif de Roubaix a posées dans le cadre du Portrait Nature de l'Union et de celui du Fresnoy-Mackellerie concernant la voie ferrée active et des réponses sont en cours d'élaboration dans les projets d'aménagements qui verront le jour. Mais à Tourcoing, les enjeux sont autres car la voie ferrée Halluin-Somain n'est plus en service depuis 1971 et présente un linéaire de 11 km, sur une emprise dépassant par endroit les 20 m. Quelle traduction concrète allons-nous donner à ce beau projet ? Comment l'intégrer à ce projet plus vaste qui rejoindra la Lys ? C'est là toute la question.

La trame verte et bleue du territoire intercommunal tourquennois.



Éléments de trames vertes et bleues. À valoriser, valorisés, valorisables.



Tourcoing  
La Cité de la Culture



Pour appréhender l'ensemble de ces enjeux, partons à la découverte de cette voie ferrée, avec le groupe de cyclistes réunis ce 15 septembre 2012.



Un groupe d'une vingtaine de personnes a donc longé le tronçon tourquennois de l'ancienne voie ferrée, en vélo et à pied, à l'occasion de plusieurs étapes. Parmi ces participants, on comptait surtout des habitants et des militants associatifs.

## UNE DIVERSITÉ DE MILIEUX NATURELS URBAINS, D'AMBIANCES ET DE PAYSAGES

### Au tout début, au carrefour d'un corridor vert et d'un corridor bleu

La voie ferrée passe au-dessus du bras tourquennois du canal de Roubaix. Celui-ci est considéré comme un corridor écologique bleu. Néanmoins, à sa croisée avec la ligne Lille-Courtrai, la voie a été en partie arasée, contrariant les potentialités écologiques de l'espace. Ce premier arrêt a été l'occasion d'attirer l'attention sur les

enjeux de la voie ferrée comme potentiel support de trame verte et bleue. «Le Pont de 100 mètres» peut être perçu comme le carrefour de la trame verte et bleue du territoire tourquennois. Les transports par route, par rail et par voie d'eau s'y croisent, mais également la marche à pied sur les berges du canal, qui ont toujours été un chemin naturel pour les riverains.



### Ma Campagne : une ambiance de sous-bois en ville

Au niveau de la rue Ma Campagne, une partie de la voie ferrée disparaît derrière un écran arboré touffu. Les participants se sont tracés un chemin parmi la végétation abrité sous un toit de feuillage. Un sentiment de dépaysement a été la principale impression liée au niveau de «naturalité» de ce passage : bois morts et feuilles mortes, rejets de sous-bois, liane, lierre... des éléments qui caractérisent notamment les milieux forestiers naturels.

«On a tous cette impression,  
quand il y a des grands arbres  
on est ailleurs!»  
Parole d'un participant



TRONÇON TOURQUENNOIS DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE HALLUIN-SOMAIN

### Rue des Francs : un milieu prairial

Au niveau de l'ancienne gare des Francs, la voie ferrée et ses abords sont larges. Clôturés, ils ont laissé place à un milieu spontané dominé par la prairie (graminées, tanaïs, carotte sauvage...), quelques fois les milieux de rocaille (sédum, millepertuis perforé) et par touches, des petits massifs arbustifs (aubépine, sureau...). C'est un espace dont le sol a été perturbé, plutôt sec en raison du ballast de la voie ferrée qui peut offrir

des niches écologiques remarquables. On y pressent la présence du lézard des murailles par exemple et une richesse de l'infiniment petit. Alors, pris par notre bon plaisir, une petite récolte de graines pois de senteurs s'est improvisée.

La réalisation d'un inventaire naturaliste y est nécessaire, car la richesse écologique s'est fortement faite ressentir.



### Au bout du bout, la campagne



Après avoir traversé le tissu urbain dense de Tourcoing, parmi des logements et des usines, l'ancienne voie ferrée Halluin-Somain débouche dans la campagne, en témoigne les champs et la ferme Droulez qui a été l'étape finale de cette balade. L'ancienne voie ferrée constitue donc bien un lien entre la ville et la campagne.

## LA DÉCOUVERTE DE VÉRITABLES OPPORTUNITÉS D'ÉLARGISSEMENT DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE : L'INTERPÉNÉTRATION DES TALUS AVEC LES ESPACES DE NATURE QUI LUI SONT ADOSÉS

Grâce à un accord avec RFF, des particuliers ont aménagé et planté le talus, faisant de celui-ci un espace boisé dense avec une composition paysagère qui ravit le regard. Le chemin existant à l'origine pour l'entretien de la voie ferrée a même été intégré au jardin, dont on nous a ouvert les portes, très gentiment.

Cet exemple illustre les potentialités de développement de la trame naturelle portée par le talus de la voie ferrée sur la base d'un élargissement de la pénétrante verte que représentent les jardins qui y sont adossés.

De nombreux espaces mitoyens pourraient s'en inspirer !



Le boulevard Einstein, l'opportunité d'un véritable élargissement.

Il a aussi été observé l'utilisation du talus pour du fleurissement participatif !

Les jardins familiaux peuvent également participer à l'élargissement de la pénétrante verte de l'ancienne voie ferrée, comme ceux que nous avons observés à hauteur du boulevard Einstein ou de l'impasse Messiaen. Voilà qui apporterait une dimension sociale à ce projet écologique.



MARS 2013

## L'ancienne voie ferrée d'Halluin-Somain, un futur corridor écologique ?

Nous avons pu constater de visu que l'ancienne voie ferrée est un support à des espaces de nature urbains diversifiés tels que des milieux boisés, prairiaux, arbustifs et secs.

Elle représente une continuité verte sur laquelle s'adosse de nombreux autres espaces de nature pouvant participer à son élargissement comme des jardins de particuliers, des jardins familiaux, des parcs publics.

Elle représente un linéaire qui, par le biais du canal et de la place de la Victoire, connecte le cœur urbain de Tourcoing à la campagne.

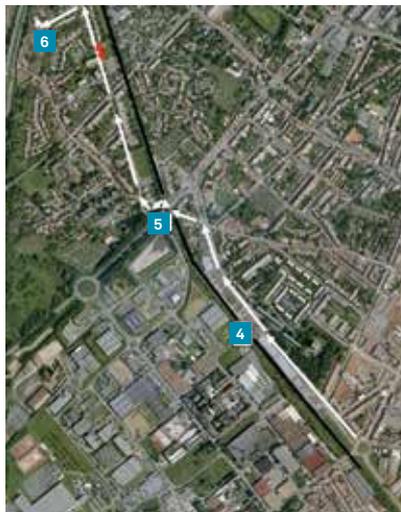
Maintenant tout est à inventer.

«L'ancienne voie ferrée, qui a cessé de transporter des voyageurs en 1971 est aujourd'hui recouverte par une nature qui y a repris ses droits. La verdure a envahi rails et bas-côtés. Ce linéaire doit devenir une voie verte.»

## Notre parcours et nos étapes



- 1 Le « Pont de 100 mètres »
- 2 Ma Campagne
- 3 Boulevard Einstein



- 4 Rue des Francs
  - 5 La passerelle
  - 6 La ferme Droulez
- ↔ Passage hors piste cyclable



### LA VOIE FERRÉE HALLUIN-SOMAIN, QUELQUES DATES CLÉS :

**1879** - La section Orchies-Tourcoing est livrée à l'exploitation.

**1971** - Fermeture de la voie.

**2012** - Procédure de déclassement ferroviaire engagée par RFF. Il n'y aura plus de circulation.

### CE QUI A GUIDÉ NOS OBSERVATIONS COLLECTIVES

Pour prendre conscience des potentialités de cette ancienne voie ferrée en tant que corridor écologique, nos observations collectives ont porté sur :

- la diversité des paysages,
- la richesse de certains milieux naturels urbains,
- les opportunités d'élargissement et de connexion avec d'autres espaces de nature urbains de ce potentiel corridor écologique,
- les potentialités d'aménagements et d'usages.

### CONTACT

Jean-Jacques TIEBERGHIEN  
 Directeur de la mission « Développement durable / Agenda 21 »  
 2, place Charles et Albert Roussel  
 59200 Tourcoing  
 03 59 63 43 86 / secretariatdd@ville-tourcoing.fr



AMÉNAGEMENT ET HABITAT  
/ESPACE NATUREL ET URBAIN  
/ESPACE NATUREL ET VOIES D'EAU

Secrétariat Particulier  
du Maire

11 DEC. 2012

ARRIVÉE

06 DEC. 2012

N/Réf : BH/FJ/2012/2114

Affaire suivie par : Bruno HAUSSE

Tel : 03.20.21.61.97

Fax : 03.20.21.27.59

Monsieur Michel-François DELANNOY

Maire de TOURCOING

Hôtel de ville

10 Place Victor Hassebroeck

B.P. 80479

59208 TOURCOING CEDEX

**OBJET** : Voie ferrée Tourcoing-Halluin.

Monsieur le Maire,

*cher Ami,*

Dans votre courrier en date du 11 septembre 2012, vous m'informez de votre intérêt pour l'aménagement de l'ancienne voie ferrée Tourcoing-Halluin. Vous proposez, à ce titre, d'engager sur le site des méthodes d'actions innovantes pour accompagner l'appropriation de ce lieu.

La réalisation de travaux de gestion ou d'aménagement n'est, à ce jour, pas envisageable sur ces terrains. Ceux-ci conservent, en effet, d'un point de vue administratif, leur statut de ligne ferroviaire et constituent, de ce fait, toujours une voie du Réseau Ferré National propriété de Réseau Ferré de France.

La fermeture de cette ligne est actuellement conditionnée par la décision des ministères concernés. Le déclassement sera possible dès réception des décisions administratives de fermeture de l'Etat puis la procédure de transfert du foncier pourra être engagée.

Toutefois, afin de préparer ce transfert, les échanges avec Réseau Ferré de France ont déjà débuté dans le cadre partenarial animé par Messieurs VANDIERENDONCK et QUIQUET (Premiers Vice-Présidents). Nous mettrons donc tout en œuvre pour que la maîtrise de ce tènement foncier soit la plus rapide possible et la plus avantageuse pour les finances communautaires.

A ce titre, une fois le prix négocié avec Réseau Ferré de France, il pourrait être envisagé une appropriation préalable des terrains nous permettant de débiter la phase d'aménagement.

Je vous informe également que pour ce projet je vais, pour ma part, solliciter l'aide du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais au titre de sa politique véloroutes-voies vertes.

Conscient de l'importance stratégique de ce site en matière d'écologie et de liaison douce, j'ai également souhaité engager les moyens financiers nécessaires afin de mettre en œuvre, dès 2013, une démarche pré-opérationnelle qui permettra de définir les modalités d'aménagement du site et de les chiffrer.

Cette étude sera suivie par un Comité de Pilotage ad hoc auquel vous serez bien entendu associé. Elle permettra également d'impulser une première étape de communication sur le devenir de ce site d'exception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*Slimane Tir*

Pour la Présidente de Lille Métropole  
Le Vice-Président délégué  
Espace Naturel Métropolitain

Slimane TIR

Tel : 03 20 21 22 23 - Fax : 03 20 21 22 99 - [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)

Les données échangées avec le Communauté urbaine sont enregistrées sur support informatique. La destruction et la réimpression des copies de ce document sont interdites.

La Communauté urbaine

# 1. Schéma directeur à court/moyen terme

## Annexe 6 Projet de schéma directeur du parc du Ferrain

### Schéma Directeur 1 : Le Ferrain des Monts

(Projet accueillant un public local limitant le rayonnement à l'échelle communale/voir intercommunale)

#### 1 - Préserver et développer la diversité des paysages

 Préserver les grandes ouvertures sur la plaine agricole

 Contourner la colline boisée

 Développer la diversité des biotopes le long de la Blecque

 Réhabiliter le paysage de bocage

 Maîtrise des franges urbaines et économiques

#### 2 - Découvrir le territoire

 Créer un maillage doux déconnecté de la circulation routière

 Adopter une stratégie de déplacements vis-à-vis du maillage doux : pacification de la vitesse, gestion des conflits d'usage

 Valoriser et intégrer dans la frame les offres de loisirs, et le patrimoine architectural

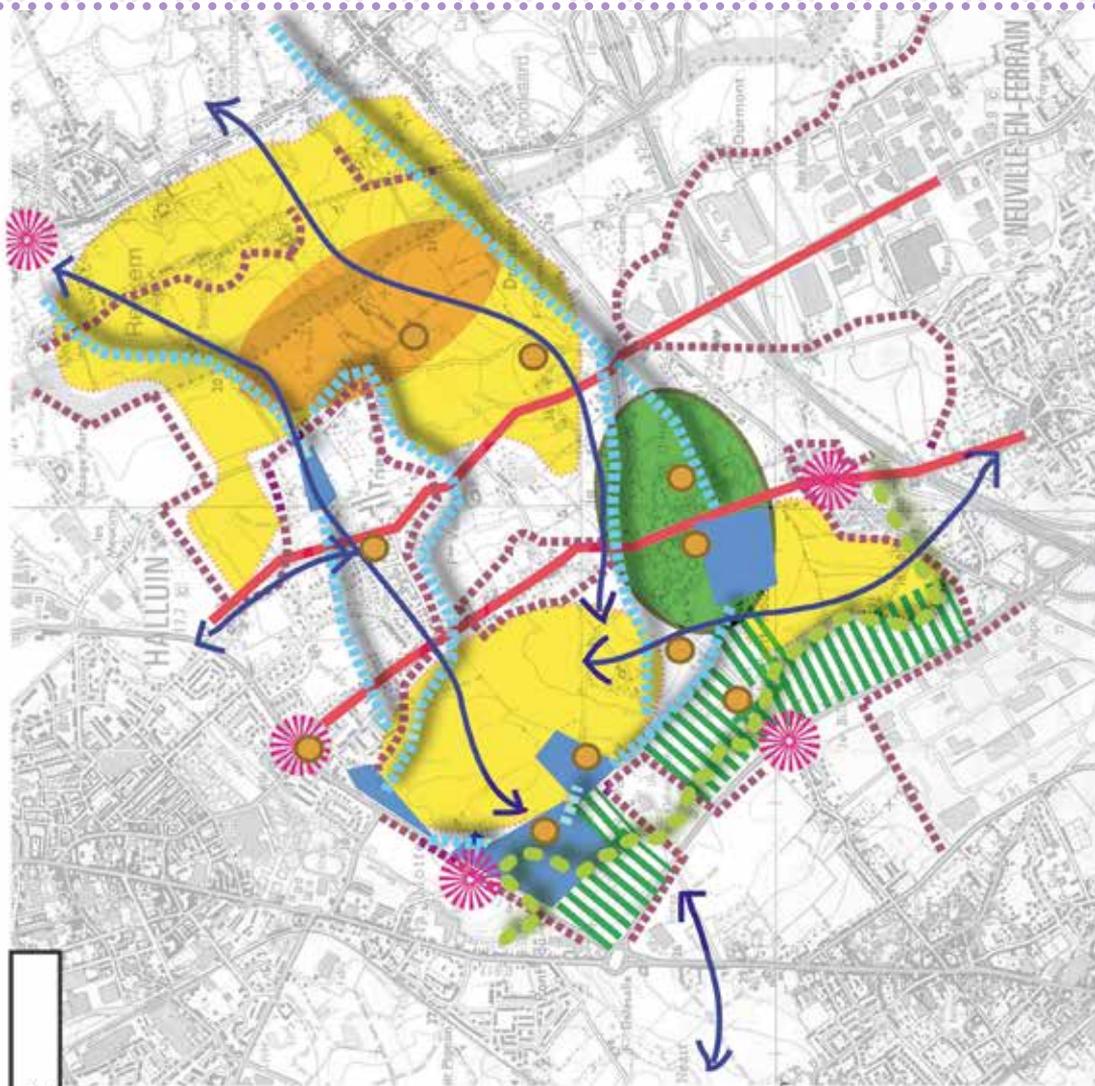
 Adopter une stratégie de porte du site

#### 3 - Maintenir et contourner la biodiversité

 Gérer et maintenir les milieux d'intérêt fort et bon (pour des raisons de lisibilité seuls les milieux d'intérêt fort sont représentés)

 Garantir les connexions entre ces milieux d'intérêt fort

 Préserver et contourner un secteur à rapaces et chiroptères : maintien et contournement des alignements de saules et valorisation des burliers



V2- TRAME DÉPLACEMENTS

V2-4 LES MODES DOUX



**Programme**

- La trame des modes doux s'appuiera sur :
- les aménagements cyclables existants ;
  - l'aménagement de continuités cyclables dans le cadre du réaménagement des rues : pistes et bandes cyclables sur les axes de transit, contresens cyclables dans les rues structurantes de quartier (cf fiches...) ;
  - la création de cheminements dédiés aux modes doux entre certains secteurs et certains équipements du quartier : liaison MJC-Cotonnière, liaison rue du Tilleul Lycée Corbusier...
  - la mise en place d'une offre de vélo en libre-service au droit des Ekostations
  - la création d'une zone 30 dans le centre du quartier
  - la création de zones de rencontres au niveau des principaux équipements scolaires

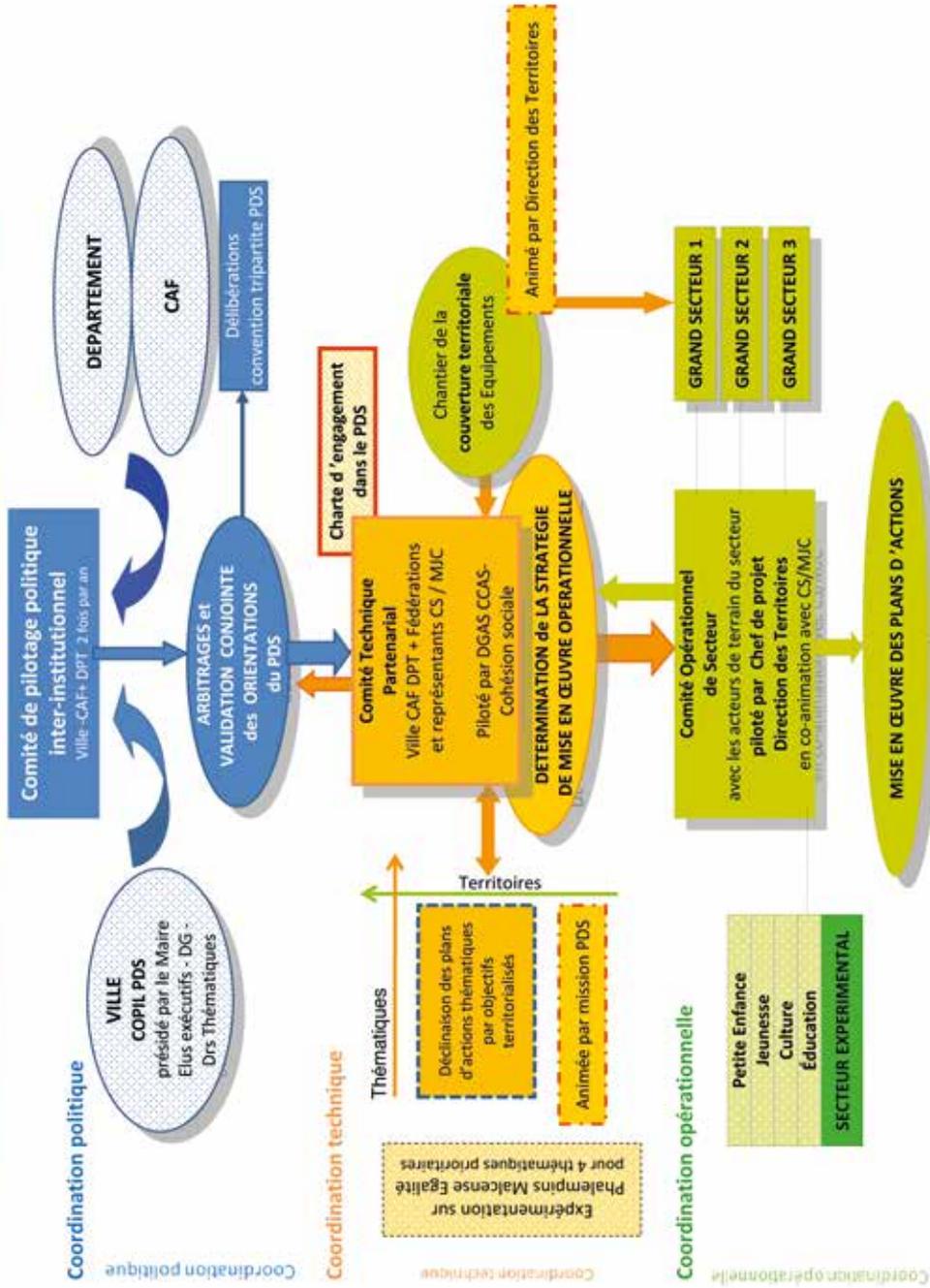
**Temporalité**

- La mise en place de la trame des modes doux se réalisera au fur et à mesure du réaménagement des rues (cf fiches...)
- Concertation avec Vélille,
  - Concertation avec les associations en charge des pédibus.

Cadre opérationnel/ MOA

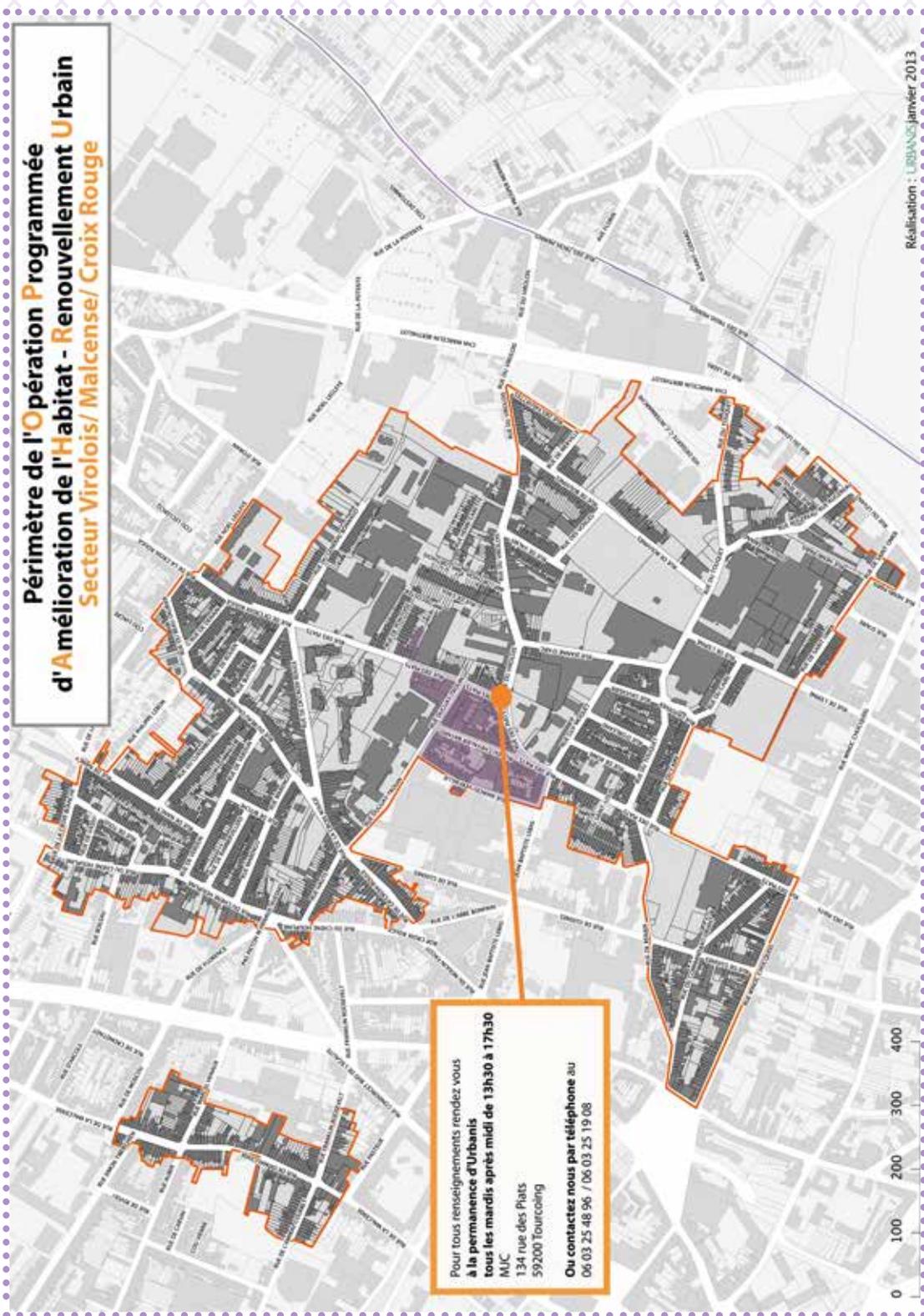
Définition d'emplacements réservés et d'orientations d'aménagement et de programmation dans le PLU (UMCU et ville de Tourcoing)

Projet Développement Social TOURCOING



Réunion Ville-CAF-DPT - juillet 2012 - V3

**Périmètre de l'Opération Programmée  
d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain  
Secteur Virolois/ Malcense/ Croix Rouge**



Pour tous renseignements rendez vous  
à la permanence d'Urbanis  
tous les mardis après midi de 13h30 à 17h30  
MJC

134 rue des Plats  
59200 Tourcoing

Ou contactez nous par téléphone au  
06 03 25 48 96 / 06 03 25 19 08

Réalisation : URBANUS janvier 2013

## Quartiers



Grâce à une aide financière et des conseils gratuits, les propriétaires de maisons anciennes sont encouragés à rénover leur logement

### CROIX ROUGE MALCENSE VIROLOIS

## L'habitat ancien se réinvente

Une opération de requalification de l'habitat ancien se met en place dans les quartiers Croix Rouge, Malcense et Virolois. Les propriétaires vont ainsi bénéficier d'aides exceptionnelles pour rénover leur logement et être accompagnés.

#### REPÈRE

Objectif :

# 110

logements réhabilités

10 Label Ville NOUVEAU

L'habitat ancien, avec des maisons de briques rouges en rangée, constitutif de l'identité de la ville, est de longue date une priorité à Tourcoing. Ainsi, dans le cadre des politiques de rénovation urbaine, nationalement orientées sur le logement social, la Ville est parvenue à intégrer ce volet en concentrant son action sur les quartiers des Phalempins et de l'Îlot Bayard. Ce périmètre se voit aujourd'hui étendu aux secteurs de la Croix Rouge, de la Malcense et du futur éco-quartier du Virolois, grâce à l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement urbain lancée par Lille métropole communauté urbaine à Croix, Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. « Sur le territoire tourquennois, la réhabilitation de 110 logements est prévue, avec un objectif de travaux

de leur performance énergétique » précise Vincent Lannoo, premier adjoint au maire délégué à l'habitat et au logement.

#### Un accompagnement gratuit

La mise en œuvre de ce programme destiné à aider directement les habitants désireux d'améliorer leur logement a été confiée au cabinet Urbanis, dont le rôle est d'accompagner les propriétaires depuis leur projet de travaux jusqu'à la réalisation. « D'abord, les propriétaires viennent nous voir avec des idées et des besoins. Ensuite, nous effectuons une visite de leur logement avec un architecte, puis nous leur faisons un rapport technique mettant en avant les points sur lesquels intervenir. Enfin, nous leur présentons un plan de financement », explique le cabinet Urbanis, dont l'accompagnement

gratuit concerne aussi les questions administratives, comme les déclarations préalables de travaux. Cette OPAH RU intéresse les propriétaires occupants ou bailleurs sous conditions de ressources, et de location pour les seconds. Les aides accordées proviennent de l'Agence nationale de l'habitat, de la Région, de la Communauté urbaine et de la Ville, à hauteur de 10 % pour cette dernière. \*

#### INFORMATIONS

\* Les permanences d'Urbanis ont lieu le mardi après-midi, de 13h30 à 17h30, à la MJC du Virolois, 132 rue des Plats (et sur rendez-vous le jeudi).  
Renseignements auprès d'Urbanis sur la ligne réservée à ce dispositif (06 03 25 19 08) ou en mairie (03 59 69 70 93)

Ensemble,  
améliorons l'habitat



Opération Programmée d'Amélioration  
de l'Habitat - Renouvellement Urbain

Croix Roubaix **Tourcoing**  
Wattrelos



## Vous avez un projet de travaux ?

Votre logement est situé  
dans le périmètre de  
l'OPAH-RU.  
Vous pouvez bénéficier  
d'aides financières  
exceptionnelles et d'un  
accompagnement  
technique gratuit.

**Ne commencez pas vos  
travaux, renseignez-vous !**

Permanence d'Urbanis  
tous les mardis de 13h30 à 17h30  
MJC du Virolois  
134 rue des Piats, 59200 Tourcoing

Ou contactez-nous par téléphone au  
06 03 25 48 96 / 06 03 25 19 08

Avec le concours financier de:





# Profil École

## Rapport d'analyse

**MAIRIE DE TOURCOING**  
**M. JEAN-JACQUES TIEBERGHEN**  
PLACE victor hassebroucq  
59200 TOURCOING

**Votre interlocuteur :** M. Nicolas DELPEUCH  
**tel. :** 0320146358  
**email :** nicolas.delpeuch@edf.fr



MAIRIE DE TOURCOING  
Puissance souscrite : 42 kVA  
Étude du 27 novembre au 16 décembre 2012

## Préambule Conseil Initial Courbe de Charge

Ce rapport présente les résultats de l'analyse du site ECOLE JACQUART, situé 33 RUE D'ANVERS dans la commune de TOURCOING.

Cette analyse réalisée par M. Nicolas DELPEUCH, expert technico-commercial d'EDF, repose sur une mesure de la courbe de consommation électrique (courbe de charge), pendant trois semaines, du mardi 27 novembre 2012 au dimanche 16 décembre 2012.

Les objectifs de ce rapport sont :

- D'apporter des éléments de mesures pour connaître le mode de consommation du site étudié.
- De détecter les anomalies les plus significatives.

L'utilisateur de la présente note technico-économique est seul responsable de l'utilisation qu'il en fait et doit veiller, en particulier, à la correcte adaptation et application des prescriptions au cas précis à traiter.

En aucun cas EDF, ne saurait être tenu pour responsable des choix, vérifications et contrôles qui relèvent de la mission confiée par le maître d'ouvrage à l'utilisateur du présent document.



MAIRIE DE TOURCOING

Puissance souscrite : 42 kVA

Étude du 27 novembre au 16 décembre 2012

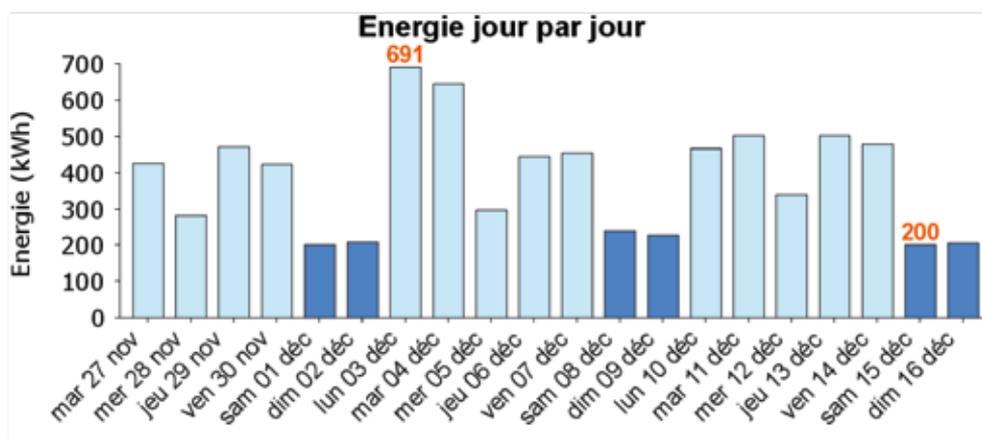
## Synthèse

- L'analyse des consommations d'électricité enregistrées au moyen d'un enregistreur met en évidence les principaux points suivants :
  - Les consommations moyennes journalières des trois périodes sont les suivantes :
    - période "témoin", 441 kWh,
    - période "**peu exemplaire**", 668 kWh, soit **51 % de plus que pendant la période "témoin"**,
    - période "**exemplaire**", 475 kWh, soit **7,7 % de plus que pendant la période "témoin"**.
  - Si l'on considère seulement **les heures de présence des élèves** (de 8h à 18h), les consommations sont :
    - période "témoin", 302 kWh,
    - période "**peu exemplaire**", 393 kWh, soit **30 % de plus que pendant la période "témoin"**,
    - période "**exemplaire**", 309 kWh, soit **2,3% de plus que pendant la période "témoin"**.
  - La difficulté à réduire la consommation par rapport à la période témoin, malgré des efforts, est une preuve que les gestes économes étaient déjà appliqués avant l'expérimentation.
  - La puissance maximale calculée à partir des puissances moyennes 1 minute, atteinte le jeudi 13 décembre, c'est-à-dire pendant la période "exemplaire", s'élève à 56,8 kW, alors que la puissance souscrite est de 42 kVA. Les puissances maximales se produisent les jours de classe entre 8h et 10h.
  - Dans la consommation d'électricité d'une semaine de la période exemplaire, la part revenant aux appareils restant tous les jours, en permanence en marche ou en veille représente 53%. En conséquence la part de la consommation directement liée à la présence des élèves est de 47%.
- En conséquence, il serait judicieux :
  - De continuer à appliquer les mesures d'économie d'électricité.
  - De vérifier si la facture globale ne pourrait pas être diminuée en augmentant la puissance souscrite ce qui réduirait les pénalités pour dépassement de la puissance souscrite.
  - D'identifier les appareils restant en marche ou en veille la nuit et le week-end et de vérifier l'utilité de chacun d'eux pendant les périodes de fermeture de l'école.



MAIRIE DE TOURCOING  
Puissance souscrite : 42 kVA  
Étude du 27 novembre au 16 décembre 2012

## Jour après jour



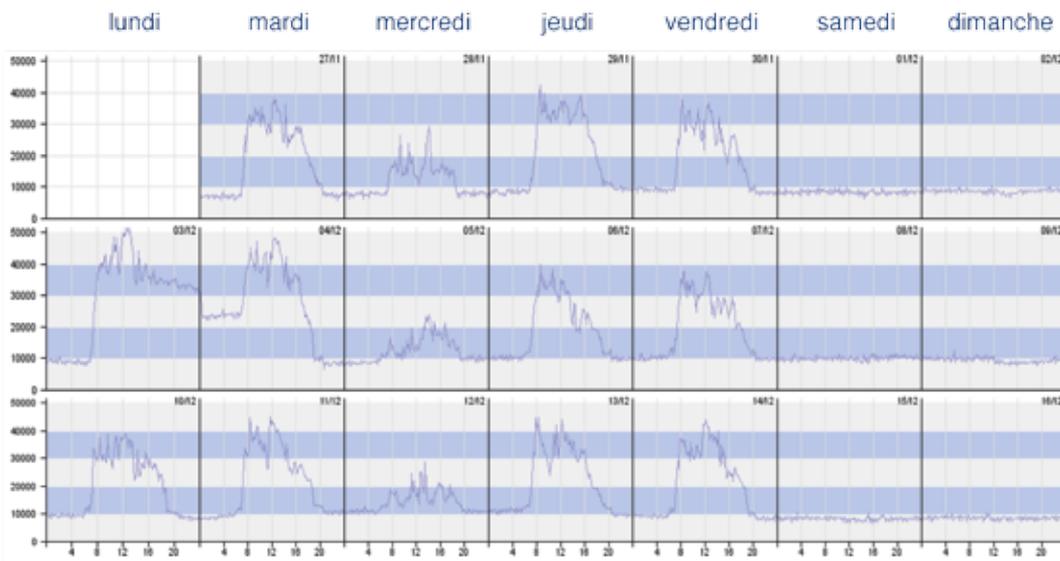
## Commentaire

- La consommation journalière varie selon les jours. Sa valeur moyenne est de 386 kWh. La plus haute s'élève à 691 kWh (lundi 03 décembre) et la plus basse est égale à 200 kWh (samedi 15 décembre).
- On note que la plus forte consommation s'est produite un jour de classe situé dans la période "peu exemplaire", et que le jour de classe de plus faible consommation appartient à la période "témoin" (vendredi 30 novembre, 423 kWh).



MAIRIE DE TOURCOING  
Puissance souscrite : 42 kVA  
Étude du 27 novembre au 16 décembre 2012

## Mosaïque



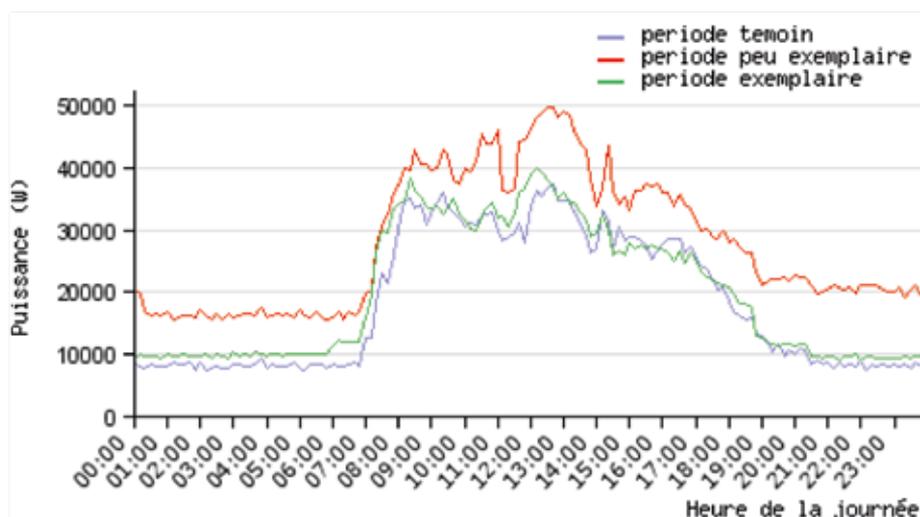
## Commentaire

- Le graphique ci-dessus montre la courbe de consommation sur toute la durée de mesure, jour par jour, avec une disposition de type calendrier. Chaque ligne correspond à une semaine et chaque colonne à un type de jour, du lundi au dimanche. La courbe est construite en puissance 10 minutes et est donc un peu plus agrégée que sur la plupart des autres graphiques (qui sont en puissance 1 minute).
- On note :
  - de fortes consommations les 03 et 04 décembre (période peu exemplaire) et en particulier au cours de la nuit séparant ces deux jours.
  - des différences de forme concernant la courbe des jours de classe surtout au cours de l'après-midi.
  - un niveau proche de 10 kW la nuit et durant le week-end.
- On peut penser que la consommation d'électricité des samedis et dimanches est due aux appareils restant en permanence en marche ou en veille que l'école soit ouverte ou fermée. En se basant sur la consommation moyenne du samedi 15 et du dimanche 16 janvier (203 kWh), on estime à  $203 \times 7 = 1\,421$  kWh, la consommation de ces appareils sur la semaine du 10 au 16 décembre, ce qui représente 53 % de la consommation totale mesurée sur cette semaine (2697 kWh). Autrement dit, la part de la consommation directement liée à la présence des élèves ne représente que 47% de la consommation mesurée sur la semaine.



MAIRIE DE TOURCOING  
Puissance souscrite : 42 kVA  
Étude du 27 novembre au 16 décembre 2012

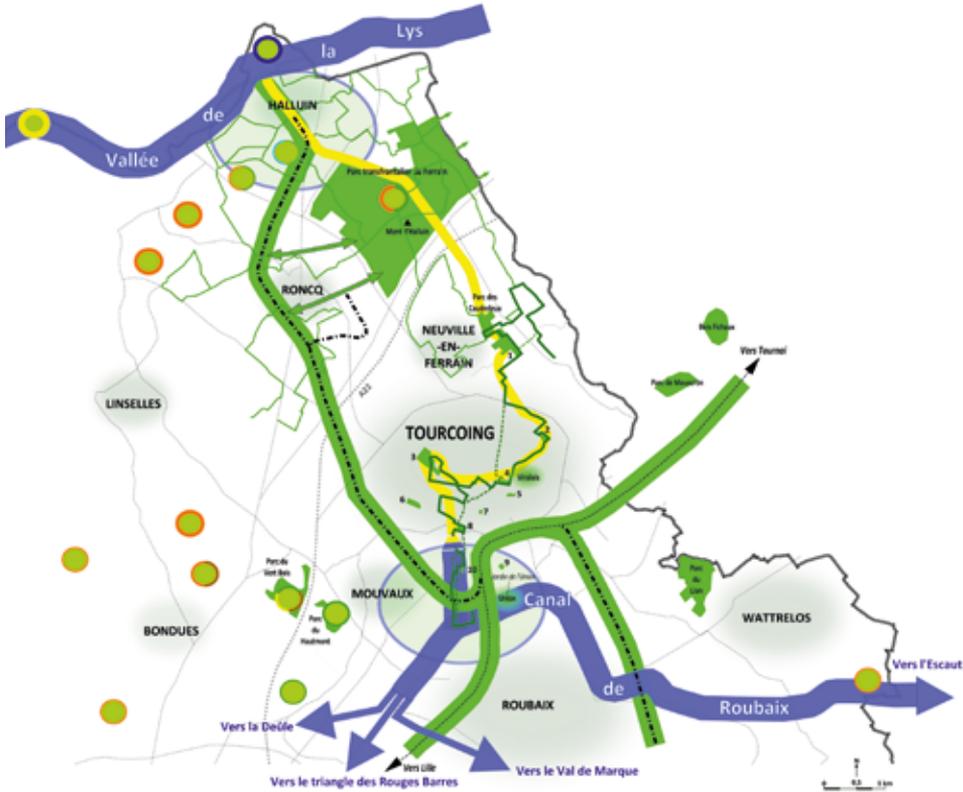
## Courbe journalière moyenne de chaque période (puissances moyennes 10 minutes)



### Commentaire

- La consommation journalière moyenne des jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de chacune des trois périodes est la suivante :
  - période "**témoin**" (27,29 et 30 novembre), **441 kWh**,
  - période "**peu exemplaire**" (03 et 04 décembre), **668 kWh**, soit 51 % de plus que pendant la période "témoin",
  - période "**exemplaire**" (06, 07, 10, 11, 13 et 14 décembre), **475 kWh**, soit 7,7 % de plus que pendant la période "témoin".
- Si l'on considère seulement **les heures de présence des élèves** (de 8h à 18h), les consommations sont :
  - période "**témoin**" (27,29 et 30 novembre), **302 kWh**,
  - période "**peu exemplaire**" (03 et 04 décembre), **393 kWh**, soit 30 % de plus que pendant la période "témoin",
  - période "**exemplaire**" (06, 07, 10, 11, 13 et 14 décembre), **309 kWh**, soit 2,3 % de plus que pendant la période "témoin".

## Trame verte et bleue : projet de schéma directeur à l'échelle du territoire communautaire tourquennois



### TRAME VERTE

- Corridors verts (voies ferrées)
- voie ferrée désaffectée (future Voie Verte Tourcoing-Halluin)
- voie ferrée en activité
- Pôles verts majeurs (parcs, jardins, squares)
- Futures connexions Voie Verte - Parc du Ferrain
- Eco-quartiers (espaces verts en construction)

#### Parcs et jardins de Tourcoing

- |                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| 1 Parc de l'Yser      | 6 Jardin Jean Moulin          |
| 2 Square Parsy        | 7 Jardin de l'Hospice d'Havré |
| 3 Parc Clémenceau     | 8 Place de la Victoire        |
| 4 Jardin botanique    | 9 Square du Broutteux         |
| 5 Jardin de l'Atelier | 10 Jardin Gambetta            |

### TRAME BLEUE

- Corridors bleus (canal et plans d'eau)
- TRAME DOUCE ET SOCIALE**
- A Tourcoing : Circuits des Parcs et Jardins
- itinéraire non balisé permettant de réaliser des boucles
- Hors Tourcoing, sentiers PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées)
- Second corridor reliant Tourcoing à la vallée de la Lys. D'abord intra-urbain, reliant les parcs et jardins de Tourcoing et Neuville, il passe ensuite par le parc du Ferrain pour relier la vallée de la Lys

### BIODIVERSITE

- Site d'intérêt écologique
- Niveau d'intérêt (faune/flore/habitat) :**
- local
- local avec potentialités
- arrondissement
- Typologie des milieux :**
- espace aquatique
- espace boisé
- espace vert semi-naturel aménagé
- prairie
- complexe prairie-culture
- carrefour de nature

**Tourcoing**  
La Cité Verte

Ville de Tourcoing  
Direction Mission Développement Durable / Agenda 21  
Tourcoing réinventé



Document de travail

 **Group audicé**

 **Tourcoing**  
La Créative

**PROJET NEPTUNE**

**PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT**

**PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE TOURCOING – QUARTIER DU VIROLOIS**



**Le 8 novembre 2012**

 **Group audicé**

 **Ministère de la Région wallonne**

## DEROULEMENT DE LA PRESENTATION



 **Présentation de l'aménagement du quartier du Virolois**

 **Rappel de notre projet et état d'avancement**

- Rappel de l'équipe projet
- Définition
- Etat d'avancement

 **Partenariat : objectif, méthodologie, calendrier**





## LE PROJET Equipe



Le projet NEPTUNE est issu des travaux de trois entités :



### Le GROUPE AUDDICÉ

- AIRELE
  - AMO Développement durable des territoires et entreprises
- ENVIRONNEMENT CONSEIL
  - AMO Urbanisme
- EQUINERGIES
  - AMO Energie et climat

### L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE

- INSTITUT DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE
  - Centre de ressources et réseau d'échanges DD
- CRESGE
  - Centre de ressources en économie, société, santé et géographie

## LE PROJET

### Définition



Devant la transversalité des thématiques liées à un aménagement urbain, nous avons identifié un besoin pour :

- évaluer les impacts d'un aménagement ou d'un document d'urbanisme au regard des critères du développement durable ;
- aider le maître d'ouvrage à prendre les bonnes décisions lors des phases-clés de l'aménagement et à améliorer son projet.

Cet outil se composera :

- d'un logiciel en cours de création pour la saisie des données, leur traitement et l'édition des résultats.
- d'un guide méthodologique permettant la prise en main du logiciel (méthodologie, glossaire...)





## LE PROJET

### Définition



L'outil pourra s'appliquer à plusieurs échelles territoriales :

- Un îlot de bâtiments (?)
- Un quartier
- Une commune (PLU)
- Une intercommunalité (SCOT)



## LE PROJET

### Définition



Ainsi qu'à plusieurs temporalités...

- Avant-projet : choix du site géographique
- Avant-projet : conception du projet
- Construction
- Vie du projet

Plusieurs vocations de projet...

- Résidentiel
- Zone d'activités
- Zone tertiaire

...Ou états de l'existant :

- Construction neuve
- Réhabilitation





**LE PROJET**  
Définition



La finalité est de coter les impacts d'un aménagement à l'aune de **12 enjeux du développement durable**, eux-mêmes subdivisés en **quelques sous-enjeux**.






## LE PROJET Définition



- Cette présentation des résultats n'est néanmoins pas figée, et l'outil pourrait à terme sortir des notes en s'adaptant à des outils existants, par exemple :
- Suivant les 4 axes du développement durable.
  - Suivant les 5 piliers du développement durable issus du cadre de référence des projets territoriaux et des Agendas 21.
  - Suivant les 20 ambitions de la grille éco-quartier du Ministère.



Projets territoriaux



Grille éco-quartier 2009/2011

Besoins et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préparation des instances et adaptation au développement durable
1. Définir les besoins et les enjeux de l'éco-quartier	4. Promouvoir la gouvernance	11. Créer la culture éco-citoyenne	14. Définir les instances et les processus de gouvernance
2. Définir les objectifs et les indicateurs de suivi	7. Promouvoir les modes de vie sobres et responsables	12. Appuyer les acteurs locaux et territoriaux	15. Appuyer les acteurs locaux et territoriaux
3. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	8. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	13. Appuyer les acteurs locaux et territoriaux	16. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs
4. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	9. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	14. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	17. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs
5. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	10. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	15. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs	18. Définir les modalités de mise en œuvre et les rôles des acteurs



## LE PROJET

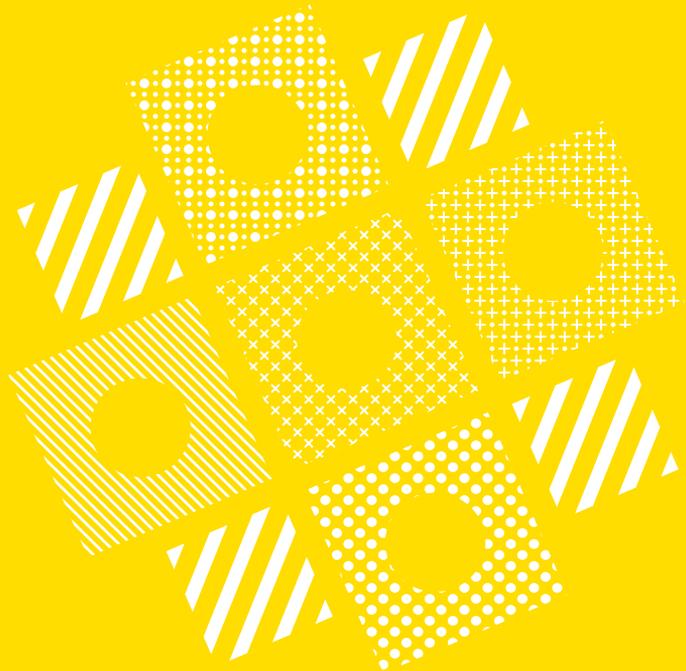
### Définition



Le cheminement de l'utilisation de l'outil passe par trois étapes :

- 1. Evaluation de la « sensibilité »** : il s'agit d'établir un premier diagnostic *a priori* qui révèle les atouts, faiblesses et opportunités du site étudié.
- 2. Définition des « objectifs »** : vue la « sensibilité » du site, il s'agit de mettre en place une hiérarchie dans les actions à mettre en œuvre.
- 3. Evaluation de la « performance »** : le ou les scénario(s) sont évalués pour connaître la performance de l'aménagement, ce qui permet alors d'apporter si besoin des correctifs.



Le présent rapport a été conçu et réalisé par la Direction de Mission Développement Durable-Agenda 21. Les directions et services suivants y ont contribué :

- Voirie, Déplacements, Stationnement, Lumière Urbaine
- Habitat et Renouveau Urbain des Quartiers
- Urbanisme
- Bureau d'études-architecture
- Parcs et Jardins et Espaces extérieurs
- Action Economique (mission "ESS")
- Affaires Juridiques et Commande Publique
- Education
- Informatique et télécommunications
- Travaux-architecture
- Territoires (Atelier Santé Ville)
- Mission "Personnes en situation d'handicap"
- Mission "Antennes relais"
- Mission "Plan de Développement Social"



**Rédaction, photographies et coordination :**

Direction de Mission  
Développement Durable-Agenda 21

**Conception et réalisation graphique :**

resonance.coop

**Crédits photos couverture :**

Didier Alkenbrecher, Emmanuel Ducoulombier,  
Guillaume Danneels, Association des Jardins,  
Familiaux de Tourcoing, Google.

**Impression :**

Imprimerie Monsoise

**Décembre 2013**





**Tourcoing**  
La Créative

**Direction Mission**  
**Développement Durable Agenda 21**  
10, place Charles et Albert Roussel  
59200 Tourcoing  
Tél. 03 59 63 43 86  
Mail : [secretariatdd@ville-tourcoing.fr](mailto:secretariatdd@ville-tourcoing.fr)